RAPPORT D'ACTIVITÉS
2021

www.tibi.be
0800 94 234

tibi

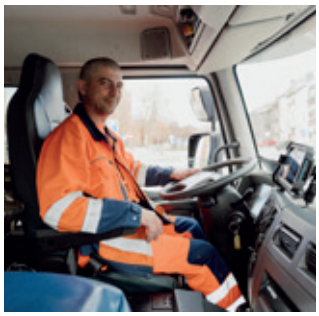

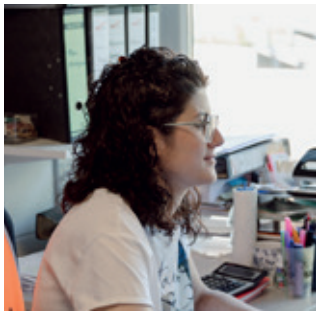

SOMMAIRE

1 Sensibiliser
Page 6

1.1 La prévention des déchets
Page 9

1.2 La communication
Page 12

2 Collecter
Page 14

2.1 Les collectes en porte-à-porte
Page 18

2.2 Les collectes par apports volontaires
Page 21

2.3 Le Taxi-Déchets
Page 28

2.4 L'Unité Propreté Publique
Page 29

3 Recycler
Page 32

3.1 Les verre, papier/carton et PMC
Page 34

3.2 Les différentes filières de recyclage
Page 35

3.3 Le tri des PMC
Page 36

3.4 Le tri-broyage des encombrants
Page 37

3.5 La récupération des métaux à l'issue de l'incinération
Page 37

3.6 Les statistiques globales
Page 38

3.7 Le traitement et la valorisation des déchets ménagers en 2021
Page 40

4 Valoriser
Page 42

4.1 Les faits marquants
Page 44

4.2 Le diagramme des flux matières et réactifs
Page 44

4.3 Les flux de déchets
Page 45

4.4 Les produits valorisés
Page 46

4.5 Les Réfioms
Page 47

4.6 L'analyse des rejets
Page 48

4.7 Le bilan énergétique en 2021
Page 52

4.8 Le comité d'accompagnement des riverains
Page 53

4.9 Le système de management environnemental
Page 53

5 Administrer
Page 54

5.1 Les Ressources Humaines
Page 56

5.2 La qualité, la sécurité et l'environnement
Page 57

5.3 La gestion du charroi
Page 58

5.4 La gestion du patrimoine
Page 59

5.5 La gestion des achats et des assurances
Page 60

5.6 La gestion informatique
Page 61

5.7 La gestion des instances
Page 62

6 Annexes
Page 63

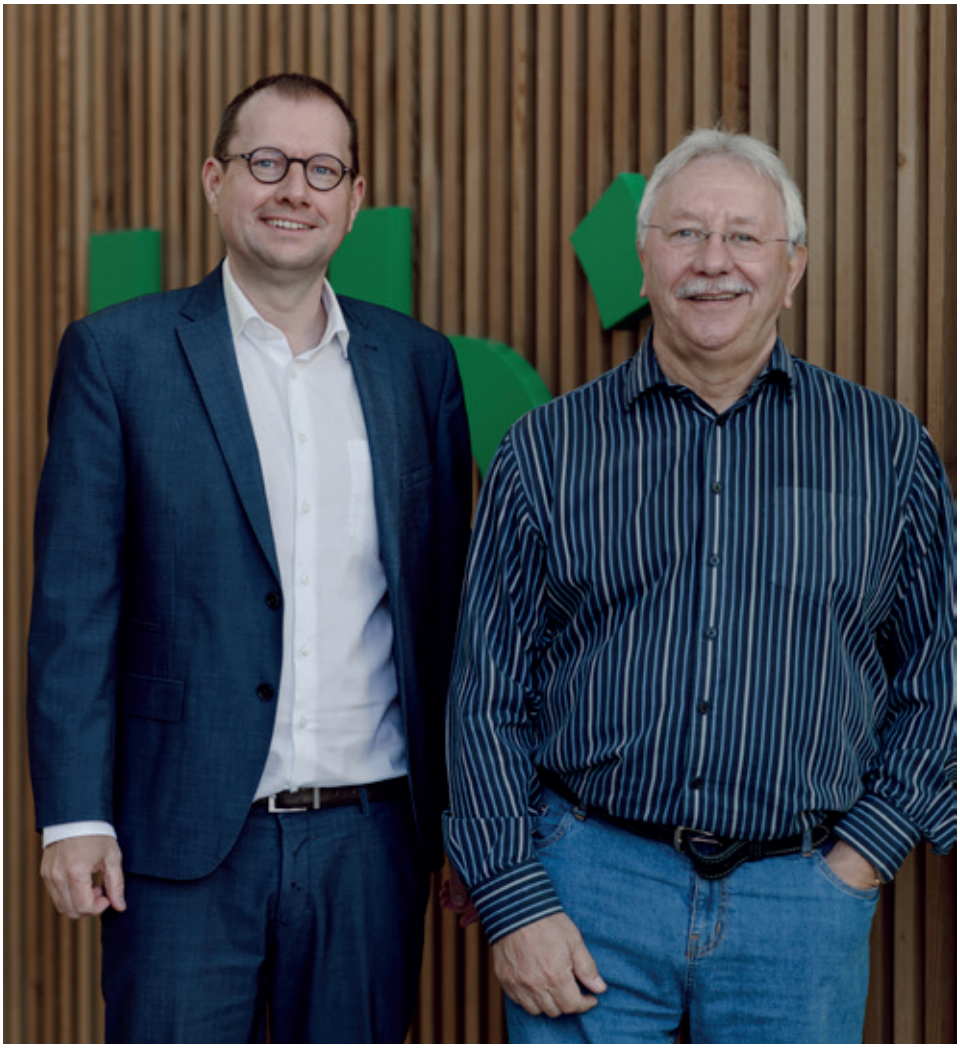

Philippe Teller, Directeur Général & Léon Casaert, Président

AVANT-PROPOS

L'année 2021 a encore été particulièrement marquée par les conséquences de la pandémie de la COVID-19, mais également par les inondations sans précédent qui ont touché de nombreuses Villes et Communes wallonnes en juillet.

Cela a été le cas de certaines de nos communes associées qui ont pu compter sur l'appui de notre Intercommunale pour leur venir en aide, ainsi qu'à leurs habitants, afin d'évacuer rapidement les déchets accumulés.

Nous avons également dû déplorer à plusieurs reprises des incidents et des accidents résultant du comportement inapproprié d'automobilistes distraits ou impatients. A la suite à l'un de ceux-ci, un de nos collègues chargeurs a été grièvement blessé et en conservera de graves séquelles à vie. Nous réaffirmons que la sécurité de notre personnel reste plus que jamais au centre de notre attention et que nous appliquons une tolérance zéro en cas de comportement dangereux mettant en danger nos équipes.

Malgré ces évènements, avec son personnel, notre Intercommunale Tibi a su maintenir le cap et a pu néanmoins atteindre les objectifs prévus dans son Plan Stratégique.

Parmi ceux-ci, le démarrage officiel de la collecte du « Nouveau Sac Bleu » le 1er juillet dans notre zone intercommunale grâce à la finalisation dans les temps de la modernisation de notre Centre VALTRIS, premier Centre de tri wallon à démarrer ce nouveau tri, restera l'accomplissement le plus marquant de cette année.

Depuis juin 2021, notre Intercommunale Tibi assure l'intégralité de la Propreté Publique sur l'ensemble du territoire de la Ville de Charleroi, ce qui est également à souligner.

Nous avons aussi continué à investir dans la sécurité et le bien-être de notre personnel. En effet, les équipes des collectes et de la propreté ont pu emménager dans leur nouveau bâtiment. Il en a été de même des équipes de VALTRIS, le nouveau bâtiment administratif ayant été finalisé dans la foulée du bâtiment abritant le nouveau procédé de tri. L'ensemble de nos recyparcs ont quant à eux été équipés d'un système de vidéosurveillance permettant d'assurer la sécurité du personnel et des infrastructures. Enfin, nous avons poursuivi le verdissement de notre flotte avec l'arrivée de 17 nouveaux camions roulant au gaz naturel comprimé (CNG).

En définitive, cette année encore, notre Intercommunale a pu, grâce à son personnel, avec le support de son Conseil d'Administration, de son Bureau Exécutif et de l'ensemble de son encadrement, continuer à assurer un service public de qualité au bénéfice de ses communes associées et, ce qui est sa finalité, pour le bien de l'ensemble des citoyens.

Léon Casaert, Président.
Philippe Teller, Directeur Général.

1. SENSIBILISER

Expliquer pour convaincre !

1.Tibi
Intercommunale de
gestion intégrée
des déchets

Diffuser les bons gestes

Attentive aux préoccupations des habitants des communes associées, l'équipe de prévention des déchets de Tibi propose des actions concrètes et visuelles pour les inciter à :

- Réduire les volumes de déchets produits ;
- Favoriser le recyclage et le réemploi afin de préserver les ressources.

Privilégier les actions de terrain

Pour sensibiliser le plus large des publics, l'équipe de prévention propose chaque année de multiples actions de proximité : campagnes de communication, animations dans les écoles, fêtes de l'environnement, formations d'adultes, ateliers, conférences, débats, stands thématiques lors d'événements locaux, brochures, magazines, jeux, etc.

Collaborer avec tous les acteurs locaux

Des réunions de concertation sont régulièrement organisées avec les partenaires locaux que sont les communes, plus particulièrement les échevinats de l'environnement et de l'enseignement, les associations (asbl, ONE, CPAS, bibliothèques, etc.), les groupes en réinsertion professionnelle, les maisons de quartier, les établissements, les sociétés de logements publics, etc.

Réaliser des campagnes efficaces

Afin de toucher le plus grand nombre de citoyens, Tibi met chaque année sur pied des campagnes de presse et de communication (presse écrite, radio, TV, médias sociaux, etc.) porteuses de messages forts et percutants.

1.1 La prévention des déchets

La prévention des déchets à l'échelle Intercommunale

La méthodologie de mise en œuvre du nouveau Décret Prévention a nécessité, durant l'année 2021, des nouveaux ajustements avec l'Administration Wallonne, en collaboration avec la COPIDEC, notamment en termes de modalités administratives de réalisation des dossiers de demandes de subsides. Grâce à la proactivité de l'Intercommunale, les informations utiles et nécessaires à la prise de décision par les Conseils communaux des Villes et Communes souhaitant bénéficier du subside supplémentaire ont été rappelées et diffusées à toutes nos Communes associées, ce qui a permis à 8 Communes sur 14 de solliciter en 2021 ce subside supplémentaire malgré le contexte de la COVID-19 (soit 2 Communes de plus qu'en 2020).

Par ailleurs, en 2021, l'Intercommunale a tenu par visio-conférence, à trois reprises, la plateforme de prévention à laquelle participent les relais communaux, en particulier les Echevins de l'Environnement et les Eco-Conseillers.

Le subside de prévention destiné à l'Intercommunale n'a pas subi de modification en 2021, il correspond à 0,30 €/habitant/an octroyés par la Wallonie afin de réaliser les campagnes intercommunales de réduction des déchets. De même, la Wallonie a continué de subsidier 60 % du coût total du plan d'actions.

En 2021, l'Intercommunale a poursuivi la mise à disposition de gobelets réutilisables au profit de l'ensemble de ses Communes associées (action mise en place dès 2015). Cependant, en raison du peu d'événements publics sur notre territoire encore affecté par le contexte sanitaire, ces mises à disposition sont restées limitées.

Dans le cadre du projet de label « Ecole Plus Propre » subsidié par Be WaPP, l'Intercommunale a accompagné 19 écoles et les a encadrées dans la mise en œuvre d'un plan de réduction des déchets et d'amélioration du tri et de la propreté au sein des écoles et de leurs abords.

En matière de réduction des déchets et d'amélioration du tri sélectif, l'Intercommunale a également poursuivi les diagnostics déchets et les animations de sensibilisation dans les écoles.

Les restrictions de contacts en vigueur durant cette deuxième année de pandémie nous ont encore obligés à adapter notre stratégie, tant en termes d'actions que de cibles. Nous avons décidé de concentrer bon nombre d'actions sur notre réseau de recyparcs, ceux-ci permettant aux équipes de prévention d'entrer en contact facilement avec les citoyens, tout en ayant parfaitement la main sur les mesures d'hygiène et de distanciation (notamment dans le cadre du Marathon de la Propreté initié en novembre, action conjointe menée en collaboration avec Be WaPP afin de sensibiliser les usagers aux abords de nos recyparcs à bien bâcher leur remorque lorsqu'ils s'y rendent afin d'éviter tout dépôt sauvage ou tout envol de matériau sur nos routes).

Enfin, Tibi a présenté fin octobre 2021 sa toute nouvelle action intercommunale de prévention des déchets, axée sur une bande dessinée inédite réalisée en collaboration avec les éditions Kennes : la BD « Green Team, Défi Zéro Déchet ». Cette BD de 30 pages a été proposée aux élèves de 1ère et 2ème année des écoles secondaires de la zone Tibi, accompagnée d'une action de sensibilisation aux gestes « Zéro Déchet ». A terme, 10.000 élèves de secondaire seront sensibilisés via cet outil de prévention.

La prévention des déchets à l'échelle communale

En 2021, les 14 Communes associées de Tibi lui ont octroyé la délégation des actions locales de prévention sur leur territoire, ce qui a permis à l'Intercommunale de proposer des actions complémentaires et cohérentes sur l'ensemble de la zone, tout en étant en parfaite adéquation avec les attentes individuelles de chaque Commune.

L'Intercommunale propose aux Communes de mettre en œuvre une approche de terrain pour sensibiliser directement le citoyen ; des actions sont ainsi définies avec les Communes, en fonction des problématiques rencontrées sur leur territoire et également des axes directeurs régionaux en matière de prévention des déchets, de tri et de Propreté Publique le cas échéant.

Depuis début 2020, la Wallonie incite les Communes à adopter une démarche « Zéro Déchet » sur leur territoire, en proposant des actions tant à destination des ménages que du personnel communal. Les Communes qui le souhaitent peuvent donc bénéficier d'un subside supplémentaire de 0,50 € par habitant par an dans le cadre de la prévention des déchets, ce qui porte le subside communal potentiel à 0,80 € par habitant par an.

Notre Plan Stratégique 2020-2022 prévoyait déjà un accompagnement des administrations et des citoyens dans la démarche « Zéro Déchet », mais ces nouvelles dispositions de subsidiation ont dû être intégrées dans les différents plans d'actions locales de prévention des Communes associées de Tibi étant passées en démarche « Zéro Déchet ». Pour rappel, la Région subsidie 60 % du coût total des actions de prévention, ce qui induit une charge complémentaire de 40 % pour les Communes dont il faut tenir compte au niveau budgétaire. A cet égard, nous restons favorables à ce que la couverture de subsidiation des actions de prévention devienne plus importante dans les années à venir de manière à favoriser l'adhésion à la démarche « Zéro Déchet ».

En 2021 toujours, 8 Communes associées ont opté pour la subvention à destination des Communes « Zéro Déchet » : Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Courcelles, Fleurus, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul et Pont-à-Celles. Un diagnostic de territoire, une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces), un Plan Stratégique et des fiches-actions ont été rédigés en partenariat avec ces Villes et Communes. Il faut noter que ces Communes se sont également engagées à développer leur exemplarité en matière de réduction des déchets produits par leur personnel sur le lieu de travail.

Dans les 6 autres Communes associées, nous avons également prôné cette méthodologie « Zéro Déchet » en initiant certaines actions en cohérence avec cette démarche (notamment par la mise en place d'une éco-team).

En tenant compte de l'évolution des mesures sanitaires, notre Intercommunale a sollicité ses Communes associées dès que cela s'est avéré possible afin de mettre sur pied des actions telles que le grand jeu des plaines, des stands sur les marchés, lors de petits événements publics. En ce qui concerne les animations scolaires durant l'année 2021, le rythme a repris, bien que perturbé, au cours de certaines périodes.

La prévention des déchets à l'échelle régionale

Au sein de la COPIDEC, l'Intercommunale Tibi a pu participer au développement et à la diffusion de nouveaux outils de communication au bénéfice de l'ensemble des Communes associées, les plus remarquables étant :

- La diffusion en 2021 du kit de démarrage « Zéro Déchet » pour les familles, créé en 2020 sous forme de fiches tutorielles pratiques et de vidéos explicatives ;
- Les collectes de vélos et de jouets, réalisées sur 3 de nos recyparcs, ce qui a ravi les associations de la région qui ont pu donner une seconde vie à ces vélos et à ces jouets ;
- Le Tour de Wallonie du « Repair Café Mobile » de l'association Repair Together qui a fait 3 haltes sur des recyparcs de la zone Tibi ;
- Le développement de nouveaux contenus « Zéro Déchet » du magazine Magde.be et l'alimentation en contenus de la page Facebook spécifique ;
- La brochure relative au réemploi, qui a été totalement revisitée et relookée.

La COPIDEC a également mis sur pied une formation continuée en matière d'« éco-team », destinée aux personnels de prévention des déchets des intercommunales wallonnes permettant de s'approprier la démarche éco-exemplaire, intégrée dans la volonté « Zéro Déchet ».

Par ailleurs, Tibi a maintenu sa présence en radio en proposant chaque mois durant 6 mois sur les ondes de Vivacité une chronique de conseils en prévention des déchets.

Le public sensibilisé durant les actions de prévention

Comme déjà évoqué, l'année 2021 a été marquée par les restrictions de contacts qui ont fortement impacté les actions de prévention de terrain. Tout au long de cette année, certaines animations de prévention ont dû être annulées ou reportées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Dans le courant de l'été 2021, nous avons pu réaliser des activités dans les centres aérés organisés par les Communes, dans le strict respect des mesures sanitaires (ce sont ainsi plus de 50 animations qui ont été menées). À la rentrée scolaire de septembre 2021, le rythme des animations scolaires a pu reprendre, de manière plus intensive.

Malgré la situation sanitaire, Tibi est parvenue à maintenir en 2021 la sensibilisation de quelques 42.629 personnes d'une manière directe ; ces personnes se sont réparties au cours de 510 animations, entre 18.197 adultes et 24.423 enfants.

Afin de toucher un maximum de citoyens, Tibi a par ailleurs multiplié les actions de communication ne nécessitant pas de présentiel pour continuer à sensibiliser la population :

- Des spots de prévention des déchets diffusés sur Télésambre ;
- Des campagnes de prévention diffusées dans les cinémas ;
- Une édition et la diffusion d'un magazine « Zéro Déchet » ;
- Des posts réguliers sur la page Facebook et sur le site internet de l'Intercommunale ;
- Le calendrier des collectes, qui intègre plusieurs pages consacrées à la prévention, a été distribué à plus de 220.000 ménages ;
- Un toutes-boîtes a été distribué courant juin 2021 à tous les citoyens de notre zone (plus de 220.000 ménages) concernés par les changements relatifs au contenu du « Nouveau Sac Bleu ».

Grâce à cela, les audiences cumulées de ces différentes actions indirectes dépassent les 500.000 personnes touchées en 2021 et le nombre d'abonnés à notre page Facebook a augmenté de 25,8 % en 2021.

Nous avons traité en 2021, 22.994 appels téléphoniques et répondu à 5.121 mails émanant de la boîte info@tibi.be.

1.2 La communication

La communication interne

Le travail initié au sein du « groupe de Mobilisation du personnel » n'a pas pu se poursuivre en 2021, compte tenu de l'impact encore présent de la crise sanitaire. Les réunions ainsi que les événements habituels n'ont pas pu avoir lieu.

Cependant, l'organisation revisitée de la cérémonie de remise des médailles s'est tenue en janvier 2021 et deux journées d'accueil des nouveaux agents ont pu être organisées en fin d'année 2021 dans le respect des règles sanitaires.

Les autres événements destinés au personnel ont quant à eux dû être repensés compte tenu de la situation COVID-19. Avec inventivité, nous sommes parvenus à maintenir des moments de convivialité qui ont été appréciés par notre personnel. Notre personnel a pu assister à un match du Sporting de Charleroi, le public étant autorisé dans les stades à la date choisie ; de même, la fête de la Saint-Eloi a pu être organisée dans le respect des mesures sanitaires qui étaient en vigueur.

La dynamisation de la démarche « éco-team » en interne a dû être reportée à 2022 étant donné la limitation du nombre de réunions en présentiel et le recentrage sur les activités prioritaires de l'Intercommunale.

Le journal interne « La Puce à l'oreille » a été édité pour la dernière fois en version papier début 2021.

La communication externe

Le nombre de visites sur le site internet et sur la page Facebook de Tibi a fortement augmenté courant 2021. Le taux d'engagement sur les publications de la page Facebook de l'Intercommunale a également beaucoup progressé. Ces canaux de communication ont été utilisés et des articles de presse ont régulièrement couvert nos activités et nos projets, ce qui a permis de maintenir le lien et de diffuser en permanence aux citoyens des informations relatives à la continuité de notre Service public essentiel.

Les rapports d'activités et de gestion ont été réalisés

Il s'agissait d'une édition spéciale de remerciements, photos à l'appui, consacrée à la crise sanitaire et aux efforts consentis par l'ensemble des Services et agents de Tibi afin de garantir chaque jour le maintien de la salubrité publique. Cet outil est depuis lors réalisé et diffusé sous forme numérique, via la plate-forme Mytibi.

2021 a aussi vu la concrétisation et le lancement officiel de la plateforme collaborative Mytibi. Concrètement, il s'agit d'une plateforme Intranet développée pour les agents de Tibi, leur donnant accès à une série d'informations utiles dans le cadre de leur travail. Un accompagnement général et personnalisé (campagne d'affichage en interne, aide à la première connexion, etc.) a permis au personnel d'adhérer à ce nouveau canal de communication interne.

Dans le cadre de la « Grande Récolte des Idées Noires » organisée par le Centre Culturel de l'EDEN, Tibi a également accueilli la Wallomobile et la troupe d' « El Bwesse A Teyate » en février 2021 pour une courte représentation au cours de laquelle de grands airs wallons bien connus ont été repris. Il s'agissait là aussi d'une façon d'honorer et de remercier notre personnel pour son travail quotidien et son professionnalisme depuis le début de cette crise sanitaire.

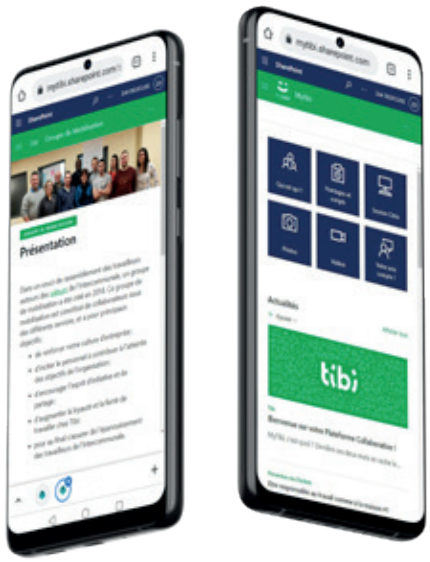

et sont consultables sur le site internet de l'Intercommunale ; afin d'éviter l'utilisation inutile de papier, les documents ne sont plus imprimés mais diffusés aux instances d'une manière digitale.

Une large campagne de communication autour du contenu du « Nouveau Sac Bleu » a aussi été développée afin d'informer les habitants du changement de consignes de tri dans le sac PMC. Alors que le sac PMC « classique » accueillait uniquement les bouteilles et flacons en Plastique, les emballages Métalliques et les Cartons à boissons, le « Nouveau Sac Bleu » a quant

à lui simplifié le tri. On peut en effet y mettre en plus presque tous les autres déchets d'emballages en plastique : pots, raviers, barquettes, films, sacs, etc. Nous avons cependant rappelé que le « Nouveau Sac Bleu » n'acceptait que les déchets d'emballages.

Nous avons également réalisé diverses campagnes d'informations sur les consignes ou sur les nouveaux dispositifs de tri sélectif sur notre territoire, telles que l'augmentation de la fréquence de collectes en porte-à-porte pour le PMC, le papier/carton et le verre et la suppression en conséquence de la collecte des PMC dans les recyparcs.

En 2021, le projet Lavoisier s'est poursuivi, notamment par une réflexion sur la méthodologie et le phasage du projet, ainsi que par la rédaction et le lancement d'un cahier des charges visant à envisager de s'adjoindre les services d'une agence chargée d'en définir les éléments muséographiques.

Tibi a participé à la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Dans ce cadre, une campagne de sécurité a été menée dans toutes les usines belges de valorisation énergétique de déchets le 28 avril. Notre Unité de Valorisation Energétique de Pont-de-Loup a bien entendu participé à cette initiative. Cela a été l'occasion de rappeler aux agents les mesures de sécurité à prendre afin de prévenir les accidents du travail car la sécurité est et reste une priorité au sein de notre Intercommunale.

Un message de sécurité important a également été déployé sur notre site et notre page Facebook pour rappeler à chaque automobiliste d'être particulièrement attentif à nos équipes de collecte. Cette communication a été décidée en cours d'année, à la suite de plusieurs accidents similaires impliquant à chaque fois un véhicule venu s'encastrer dans un marchepied de camion compacteur.

Enfin, notre Centre de tri VALTRIS, totalement modernisé, a été inauguré le 28 juin 2021 en comité restreint compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, en présence de la Ministre de l'Environnement. Il assure depuis lors la séparation en 14 fractions distinctes du contenu du « Nouveau Sac Bleu » de près de 1,7 million d'habitants des zones intercommunales du BEP Environnement, d'in BW, d'IDELUX Environnement et de Tibi.

Tibi a également attribué en 2021 un marché visant à mettre en place des capsules vidéo dans le cadre du recrutement de certains métiers-type nécessaires à l'exercice de ses missions et mettre à l'honneur nos différents métiers. La vidéo est un canal utile pour attirer les meilleurs talents dans des métiers pour lesquels il est parfois complexe de recruter. De plus, une vidéo de recrutement permet de se démarquer des autres annonces classiques et de se présenter comme une entreprise moderne, en phase avec son temps.

En 2021, l'intercommunale a également attribué un marché ayant pour objet la réalisation, la fourniture, la pose et la maintenance de panneaux signalétiques dans les recyparcs de Tibi afin que ceux-ci soient tous conformes à la nouvelle charte graphique de Tibi ; ce marché vise aussi la maintenance de ces panneaux (panneaux défectueux à remplacer, changement de consignes, etc.).

2. COLLECTER

Trier pour mieux valoriser !

1-EKH-977
tibi

Des collectes en porte-à-porte efficaces

Les 421.916 habitants des 14 communes associées à Tibi bénéficient de différents types de collectes en porte-à-porte. Ces collectes sont organisées selon un calendrier précis qui est distribué et disponible sur le site internet de l'Intercommunale.

Un réseau dense de recyparcs

Les habitants des communes associées à Tibi peuvent également déposer certains types de déchets dans l'un des 14 recyparcs de la zone intercommunale : bois, métaux, déchets verts, papier/carton, piles, pneus, inertes, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, bouchons de liège, fonds de cire de bougies, etc.

Une nouvelle Unité Propreté Publique

En mars 2018, Tibi créait un nouveau secteur consacré aux missions de Propreté Publique (balayage mécanisé, balayage manuel, vidange des corbeilles publiques, enlèvement des dépôts sauvages…). Les communes associées qui le souhaitent peuvent dorénavant adhérer à ces nouveaux services. Entre 2018 et juin 2021, Tibi a progressivement pris en charge le nettoiement complet de l'espace public dans les 5 districts de Charleroi. Grâce à ce nouveau secteur, Tibi est considérée comme l'une des entreprises publiques de gestion des déchets les plus intégrées.

Les déchets de l'année 2021 et leur évolution depuis 2017 (en kg/an/habitant)

	2017	2018	2019	2020	2021
Déchets résiduels	170	165	162	171	173
Tri Recyparcs	212	214	219	217	237
Tri Papier/carton en porte-à-porte	34	34	33	34	36
Tri Verre en porte-à-porte	19	19	20	22	22
Tri PMC en porte-à-porte	14	14	14	16	18
Tri Déchets organiques en porte-à-porte	9	9	9	10	10
Total des déchets produits (en kg/an/habitant)	**459**	**455**	**457**	**470**	**496**

Les déchets de l'année 2021 : les ménages ont trié 65 % des déchets qu'ils ont produits

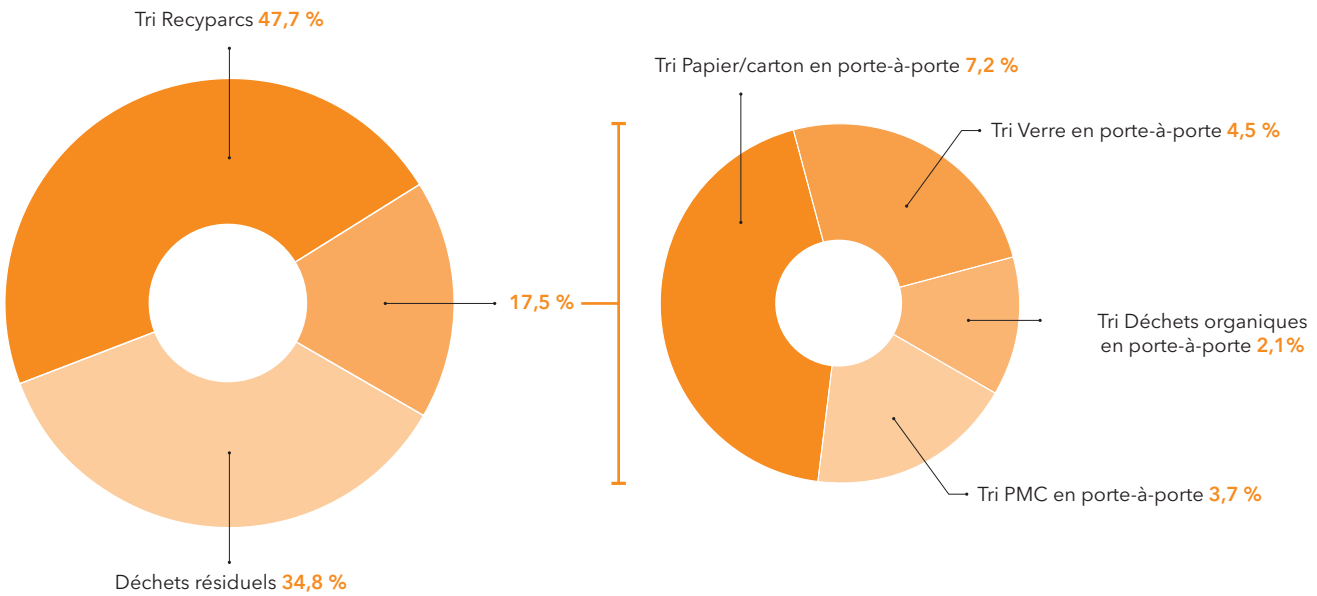

2.1 Les collectes en porte-à-porte

Déchets résiduels

A nouveau, une augmentation de la quantité de déchets résiduels produite est constatée en 2021. Cette quantité atteint 173 kg par an et par habitant, soit 2,2 kg au-dessus du résultat atteint en 2020. Cela correspond à une évolution de + 1,3 %.

L'impact de la crise sanitaire sur la production de déchets ménagers constaté en 2020 s'est prolongé tout au long de l'année 2021. L'augmentation de la production de déchets ménagers peut très vraisemblablement encore être imputée en 2021 à une présence accrue des ménages à leur domicile, ainsi qu'à une évolution de leurs habitudes de consommation. En revanche, l'analyse des données n'a pas permis de mettre en évidence un éventuel impact des inondations de juillet 2021 sur la production de déchets ménagers résiduels.

L'augmentation des déchets résiduels est particulièrement marquée sur les communes d'Aiseau-Presles (+ 5 %) et d'Anderlues (+ 7 %) ; Farciennes voit également sa production de déchets résiduels augmenter significativement entre 2020 et 2021 (+ 22 %), celle-ci restant néanmoins largement inférieure à ce qu'elle était en 2019 (- 44 %) grâce à la mise en place du système de collecte par conteneurs à puce.

L'analyse montre également que les quantités de déchets résiduels produites par habitant sur le territoire des cinq communes collectées en sacs restent supérieures à la moyenne générale de la zone.

Evolution du tonnage de déchets résiduels (sacs, conteneurs à puce et conteneurs groupés des ménages) en kg par an et par habitant de 2017 à 2021

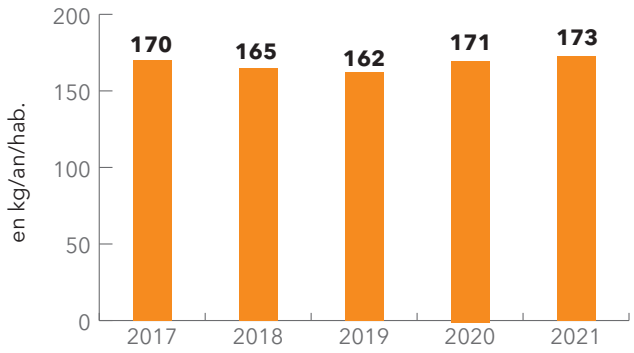

Collectes sélectives

Verre

En 2021, les collectes sélectives en porte-à-porte ont permis de récolter 9.432 tonnes de verre (soit + 93 tonnes ou + 1 % par rapport à 2020).

Cette augmentation est particulièrement marquée sur les communes d'Anderlues (+ 27 tonnes ou + 11 %) et de Les Bons Villers (+ 20 tonnes ou + 8 %).

Les meilleures performances absolues sont atteintes par Ham-sur-Heure/Nalinnes (33 kg par an et par habitant), Montigny-le-Tilleul (32 kg par an et par habitant) et Gerpinnes (31 kg par an et par habitant).

Il convient de noter que, depuis avril 2019, une nouvelle collecte sélective de verre à l'aide de conteneurs enterrés a été déployée dans le quartier « District Créatif » de Charleroi.

Le graphique ci-après reprend les résultats des collectes sélectives de verre en porte-à-porte, conteneurs enterrés inclus, de 2017 à 2021 par commune, en kg par an et par habitant.

Collecte sélective du verre en porte-à-porte, conteneurs enterrés inclus, de 2017 à 2021

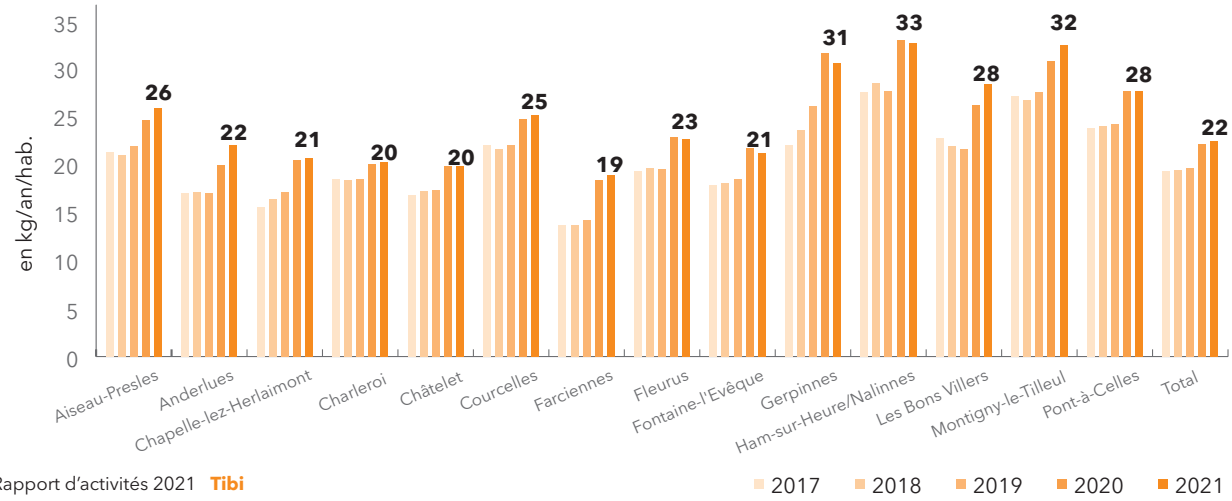

Papier/carton

Les quantités collectées en porte-à-porte augmentent de nouveau en 2021, comme en 2020 : elles atteignent 15.059 tonnes en 2021, soit une augmentation de 497 tonnes ou de 3 % par rapport à 2020.

L'augmentation est particulièrement marquée sur Anderlues (+ 42 tonnes ou + 11 %) et Les Bons Villers (+ 31 tonnes ou + 10 %).

Les meilleures performances absolues sont réalisées à Montigny-le-Tilleul et Gerpinnes avec respectivement 45 et 42 kg par an et par habitant en 2021.

Le graphique ci-après reprend les résultats des collectes sélectives de papier/carton en porte-à-porte de 2017 à 2021 par commune, en kg par an et par habitant.

Collecte sélective du papier/carton en porte-à-porte de 2017 à 2021

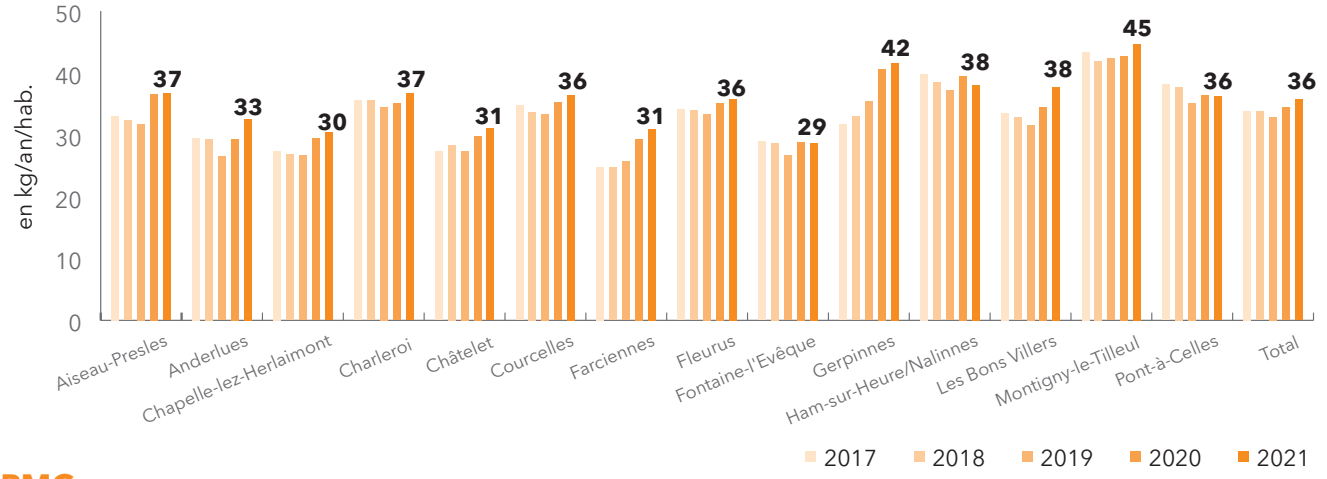

PMC

La collecte du Nouveau Sac Bleu, qui avait démarré en expérience-pilote sur Aiseau-Presles et Farciennes dès janvier 2020, s'est étendue à l'ensemble des communes associées de Tibi en juillet 2021.

Les quatre conteneurs enterrés destinés à collecter du PMC dans le quartier « District Créatif » de Charleroi, mis en place au printemps 2020, ont continué à permettre la collecte de quantités de PMC, certes limitées (4 tonnes en 2021), mais dont la qualité de tri progresse.

Les quantités récoltées sont en augmentation de 1.014 tonnes par rapport à 2020 et atteignent 7.742 tonnes en 2021 (+ 15 %). Cette augmentation est particulièrement marquée à Gerpinnes (+ 54 tonnes ou + 30 %) et à Fontaine-l'Evêque (+ 60 tonnes ou + 24 %).

Depuis le démarrage progressif de l'application des nouvelles consignes de tri des PMC, les quantités collectées ont augmenté de 1.653 tonnes en 2021 par rapport à 2019, soit une augmentation de 27 %. Logiquement, cette augmentation est particulièrement marquée à Farciennes (+ 127 tonnes ou + 82 %) et à Aiseau-Presles (+ 81 tonnes ou + 49 %).

Les meilleures performances absolues sont réalisées, comme attendu, à Farciennes et à Aiseau-Presles avec respectivement 25 et 23 kg par an et par habitant.

Collecte sélective du PMC en porte-à-porte de 2017 à 2021

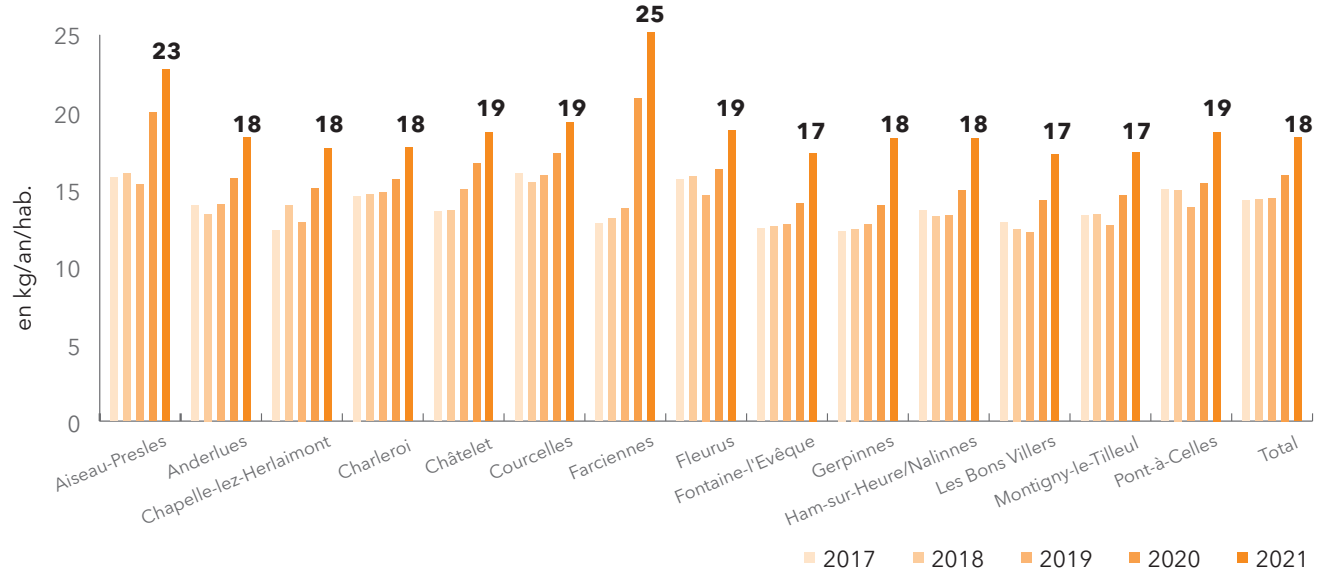

Déchets organiques

Les déchets organiques sont collectés sélectivement en conteneurs à puce sur le territoire de 9 communes associées de la zone Tibi. Un tonnage global de 4.293 tonnes a ainsi pu être collecté séparément en 2021 en vue d'une valorisation par biométhanisation.

Les quantités collectées en kg par an et par habitant sont conformes aux résultats attendus puisqu'on obtient une moyenne de 33 kg par an et par habitant, soit – 129 tonnes ou – 3 % par rapport à 2020, pour l'ensemble des communes concernées. Une telle diminution peut être reliée à l'arrêt de la collecte des langes d'enfants dans les déchets organiques au 1er janvier 2021.

La diminution, quasi générale, est particulièrement marquée à Les Bons Villers (- 30 tonnes ou – 9 %) et à Ham-sur-Heure/Nalinnes (- 23 tonnes ou – 6 %). Les quantités récoltées à Farciennes, elles, progressent encore de 10 tonnes ou + 2 %, en raison de la mise en place récente, en 2020, de cette collecte sélective.

Les meilleurs résultats absolus sont atteints sur les communes de Farciennes et de Montigny-le-Tilleul, avec 37 kg par an et par habitant.

Le graphique ci-après reprend les résultats des collectes sélectives de déchets organiques en porte-à-porte de 2017 à 2021 par commune, en kg par an et par habitant.

Collecte sélective en porte-à-porte des déchets organiques de 2017 à 2021

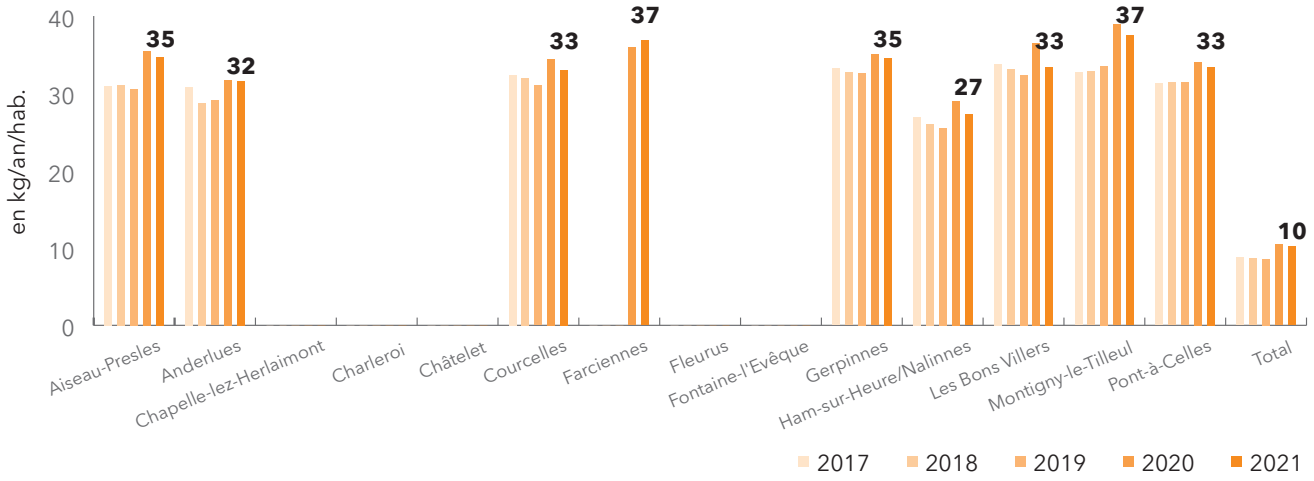

Une brigade en charge du « Contrôle Qualité »

Notre Intercommunale dispose d'une équipe dont le rôle est de contrôler la qualité du tri effectué par les citoyens pour les collectes en porte-à-porte. Cela implique notamment de vérifier la conformité des déchets et le poids des sacs, de placer des «mains-rouges» ou des «accroche-conteneurs» en cas de non-conformité, d'informer les citoyens et de les sensibiliser aux erreurs de tri commises, etc.

En 2021, ces quatre agents, encadrés par les brigadiers des collectes, ont préparé la structure du suivi des actions à mener dans le cadre de leur mission de contrôle. Un premier bilan sera établi fin 2022 sur base des enregistrements d'actions qui auront été réalisés.

2.2 Les collectes par apports volontaires

Recyparcs

Si une certaine tolérance a été appliquée sur les apports quotidiens des usagers à la suite des inondations de juillet 2021, elle ne s'est pas traduite par une augmentation particulière des quantités récoltées sur les recyparcs, ni en juillet, ni en août 2021 ; en effet, ce sont les mois d'avril et de juin 2021 qui ont drainé les plus fortes quantités de l'année 2021 avec respectivement 11.656 et 10.912 tonnes de déchets collectés.

En 2021, le nombre de visites dans les recyparcs est en forte augmentation : + 69.753 visiteurs, soit + 10 % par rapport à 2020, et se fixe à 780.358 visiteurs sur l'année.

Le recyparc de Farciennes/Aiseau-Presles/Châtelet, ouvert au public en 2020, a attiré 75.660 visiteurs et se positionne ainsi en deuxième place en termes de fréquentation et en quatrième position en termes de tonnages.

La quantité globale de déchets collectés dans les recyparcs a augmenté de 8.097 tonnes ou + 9 % en 2021 par rapport à 2020 : elle atteint 99.790 tonnes, une quantité inédite depuis l'ouverture des recyparcs au public en 1994. Cette augmentation est généralisée à l'ensemble des recyparcs, à la seule exception de celui de Charleroi I (Couillet 1), dont les tonnages se stabilisent. Cette augmentation est particulièrement marquée sur Les Bons Villers (+ 17 %), Charleroi II (Ransart) (+ 11 %) et Gerpinnes (+ 10 %).

L'augmentation concerne principalement les déchets verts, les déchets inertes et les déchets encombrants/bois/plastiques durs.

Le graphique ci-après montre, en parallèle, l'évolution de la fréquentation et des quantités collectées dans les recyparcs de 2017 à 2021.

Évolution de la fréquentation et des quantités totales de déchets collectés dans les recyparcs Tibi de 2017 à 2021

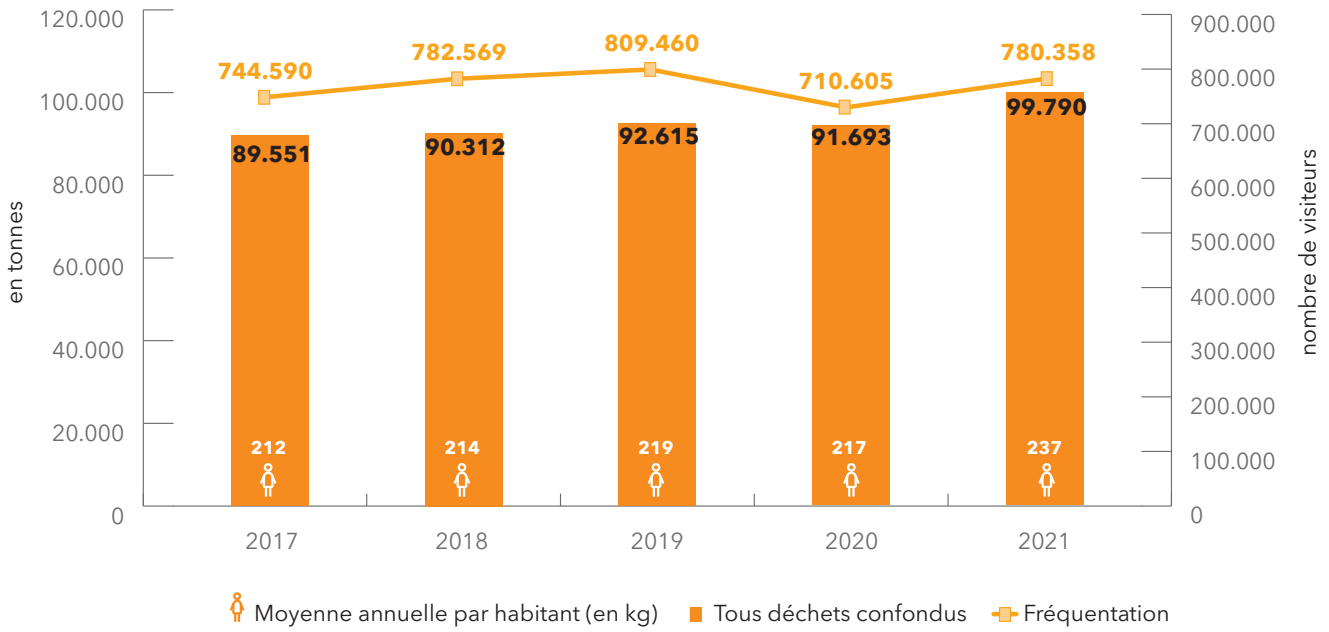

Inertes

Les déchets inertes atteignent 41.360 tonnes en 2021 et représentent une augmentation de 2.823 tonnes (+ 7 %) par rapport à 2020.

L'augmentation est généralisée, à l'exception du recyparc d'Ham-sur-Heure/Nalinnes (- 1 %) ; certains recyparcs voient leurs quantités de déchets inertes augmenter très fortement, comme Les Bons Villers (+ 24 %), Pont-à-Celles (+ 12 %) et Chapelle-lez-Herlaimont (+ 11 %).

Encombrants/bois/plastiques durs

Les déchets encombrants/bois/plastiques durs augmentent de nouveau entre 2020 et 2021, (+ 1.964 tonnes ou + 7 %) et parviennent, une nouvelle fois, à un niveau jamais atteint auparavant : 31.009 tonnes. La part « encombrants » augmente de 5 % (+ 786 tonnes) et la part « bois » augmente de 7 % (+ 997 tonnes).

L'augmentation est contrastée en fonction des sites ; elle est particulièrement marquée sur les recyparcs d'Anderlues (+ 16 %) et de Gerpinnes (+ 10 %) ; à l'opposé, les recyparcs de Charleroi I (Couillet 1) et Ham-sur-Heure/Nalinnes voient leurs quantités chuter respectivement de 5 % et 2 %, tandis que les quantités se stabilisent sur les recyparcs de Chapelle-lez-Herlaimont et de Fontaine-l'Evêque.

Les quantités de plastiques durs continuent à progresser fortement (+ 181 tonnes ou + 36 %) ; la séparation à la source sur 7 recyparcs a permis de détourner du gisement total 677 tonnes de plastiques durs, ce qui représente 2,2 % du gisement encombrants/bois/plastiques durs.

Déchets verts

Les quantités de déchets verts augmentent fortement et se fixent à 15.287 tonnes en 2021 (+ 3.208 tonnes ou + 27 %). Cette augmentation est générale ; elle est en partie une conséquence de la fermeture des recyparcs au printemps 2020, qui avait entraîné une forte diminution des quantités de déchets verts collectées. Si on effectue la comparaison par rapport à l'année 2019 (qui n'a pas compté de période de fermeture des recyparcs), l'augmentation reste présente mais à un niveau moindre : + 770 tonnes ou + 5 %.

Papier/carton

Les quantités de papier/carton augmentent de 89 tonnes en 2021 et se fixent à 3.248 tonnes. Cette augmentation accentue l'augmentation constatée sur les quantités de papier/carton collectées en porte-à-porte et le tonnage global de papier/carton s'établit à 18.306 tonnes en 2021 (+ 586 tonnes ou + 3 %).

Verre

Les quantités de verre diminuent de nouveau, de – 53 tonnes ou – 5 % par rapport à 2020, en se fixant à 1.087 tonnes en 2021. Les quantités de verre collectées en porte-à-porte, conteneurs enterrés inclus, compensent cette diminution, ce qui permet d'atteindre un tonnage global en 2021 de 10.519 tonnes (+ 40 tonnes ou + 0,4 %).

Asbeste-ciment

Les dépôts de déchets d'asbeste-ciment augmentent très fortement pour atteindre 1.214 tonnes en 2021 (+ 289 tonnes ou + 31 %) ; l'effet de diminution observé l'an passé n'a pas perduré. La réduction du nombre de recyparcs qui accueillent les déchets d'asbeste-ciment n'a pas d'impact (au lieu de cinq recyparcs auparavant, l'accueil des déchets d'asbeste-ciment se fait, uniquement au sein de trois recyparcs : Charleroi II (Ransart), FAC (Farciennes/Aiseau-Presles/Châtelet) et Montigny-le-Tilleul et permet toujours à Tibi d'assurer un service de proximité pour les ménages de la zone intercommunale qui souhaitent se défaire de ces déchets spécifiques de manière ponctuelle.

Petits objets en plastique

Depuis le 1er juillet 2021, tous les déchets d'emballages en plastique ont été intégrés dans les collectes en porte-à-porte du Nouveau Sac Bleu PMC et ceux-ci ne sont donc plus acceptés sur les recyparcs.

Tibi a néanmoins souhaité maintenir une collecte de petits objets en plastique autres que les emballages sur ses recyparcs. Du fait de ce changement de définition du gisement accepté dans les recyparcs, 195 tonnes (- 141 tonnes ou – 42 %) ont été collectées.

Ces petits objets en plastique (qui ne sont pas des emballages) suivent la filière de recyclage des plastiques durs.

PMC

Pour mémoire, l'augmentation des fréquences des collectes sélectives en porte-à-porte à raison d'un passage toutes les deux semaines devant chaque habitation pour les PMC au 1er janvier 2021 s'est accompagnée de l'abandon de la récolte des PMC dans les recyparcs dès cette date.

Divers

La catégorie « divers », qui regroupe les huiles végétales, les huiles minérales et les déchets spéciaux des ménages, se stabilise à 973 tonnes en 2021 ; si les déchets spéciaux des ménages diminuent de – 2 %, les quantités d'huiles minérales et d'huiles végétales augmentent quant à elles respectivement de + 8 % et de + 3 %.

Évolution des quantités d'inertes, d'encombrants/bois/plastiques durs et de déchets verts collectés dans les recyparcs Tibi de 2017 à 2021

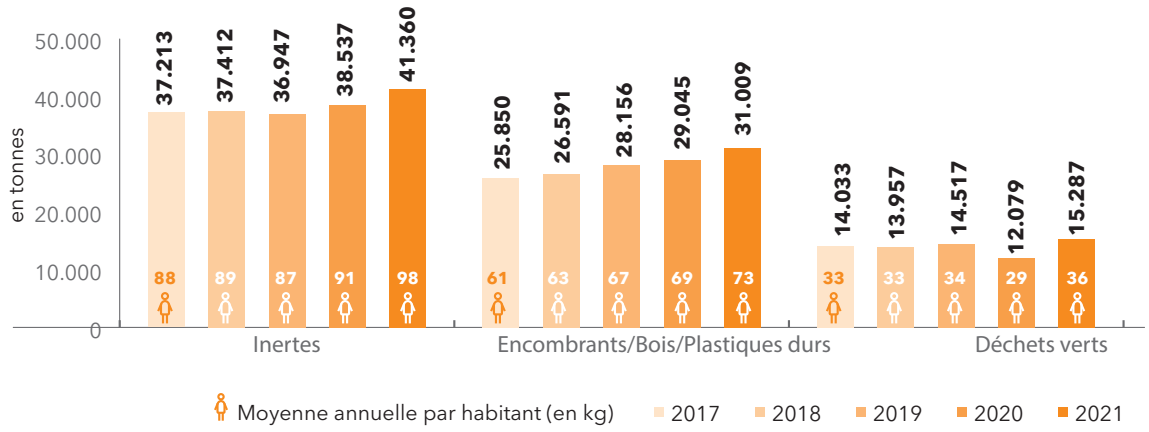

Évolution des quantités de papier/carton, verre, métaux et déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) collectés dans les recyparcs Tibi de 2017 à 2021

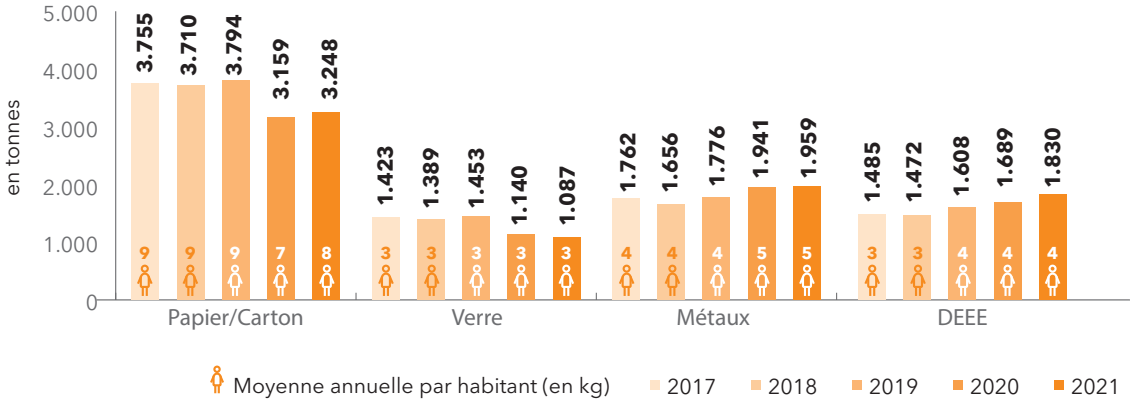

Évolution des quantités d'asbeste-ciment, de déchets divers* (Déchets Spéciaux des Ménages, huiles minérales, huiles végétales) et d'autres déchets** (pneus, bâches agricoles) collectés dans les recyparcs Tibi de 2017 à 2021

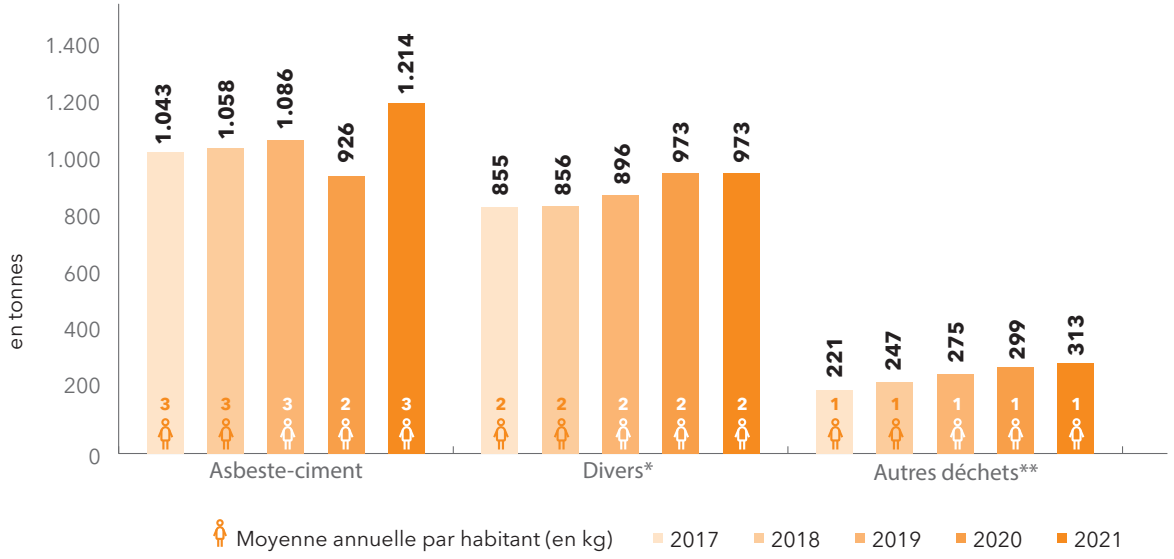

Évolution des quantités de papier/carton collectés en porte-à-porte et dans les recyparcs Tibi de 2017 à 2021

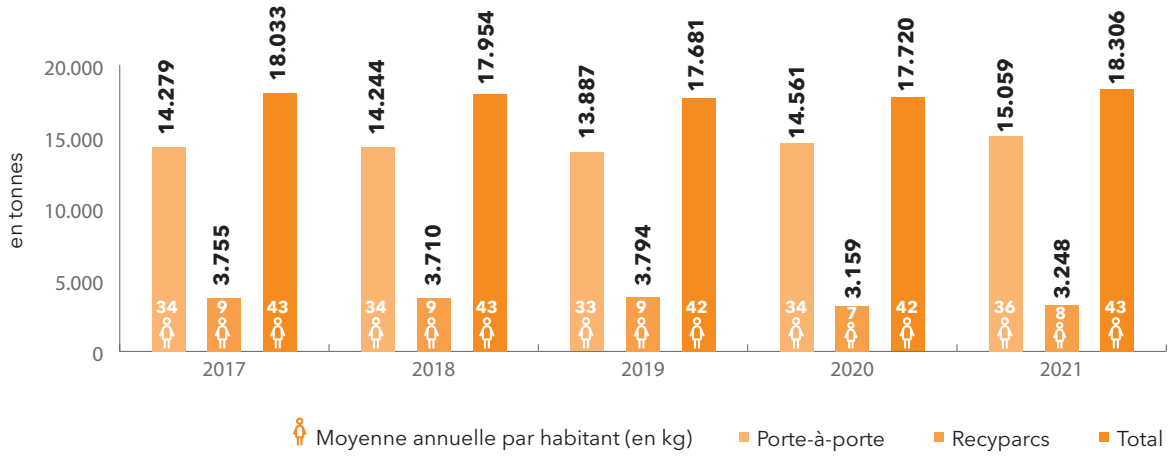

Évolution des quantités de verre collectés en porte-à-porte, conteneurs enterrés inclus et dans les recyparcs Tibi de 2017 à 2021

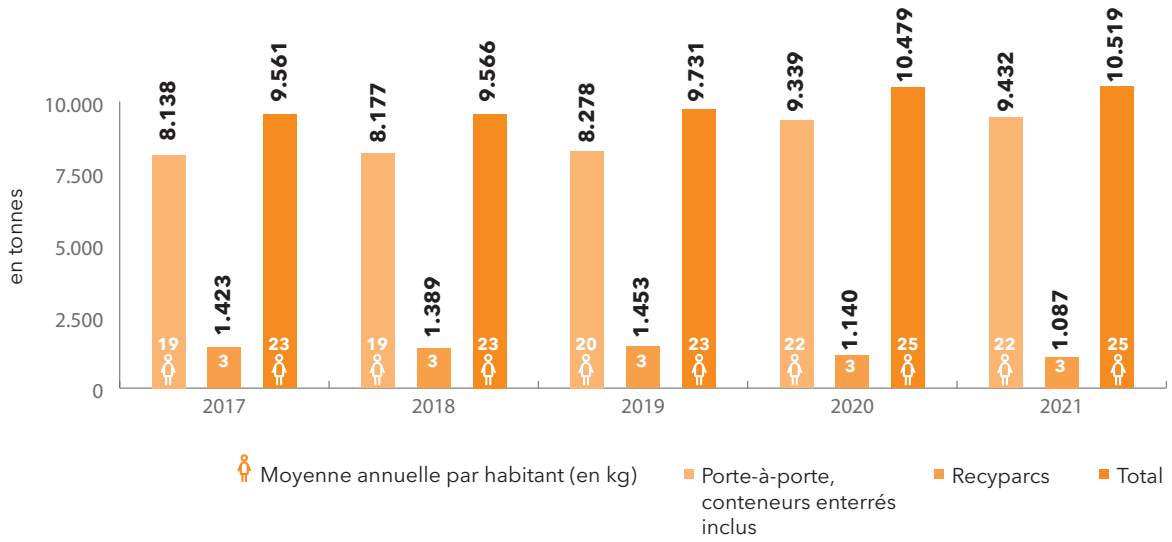

Évolution des quantités d'encombrants, de bois et de plastiques durs collectés dans les recyparcs Tibi de 2017 à 2021

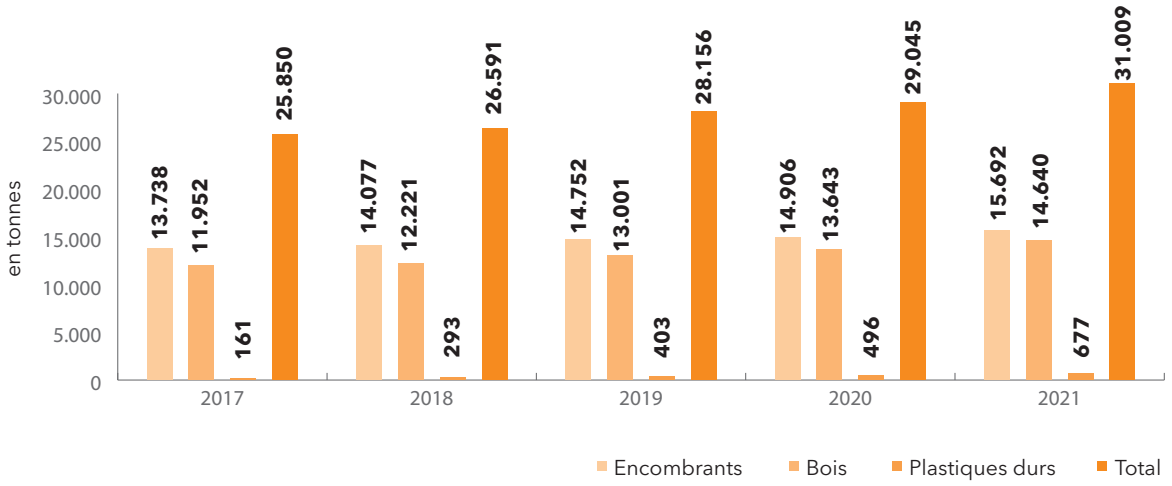

Le graphique ci-après reprend la répartition en catégories des déchets collectés dans les recyparcs durant l'année 2021 en pourcentage de poids.

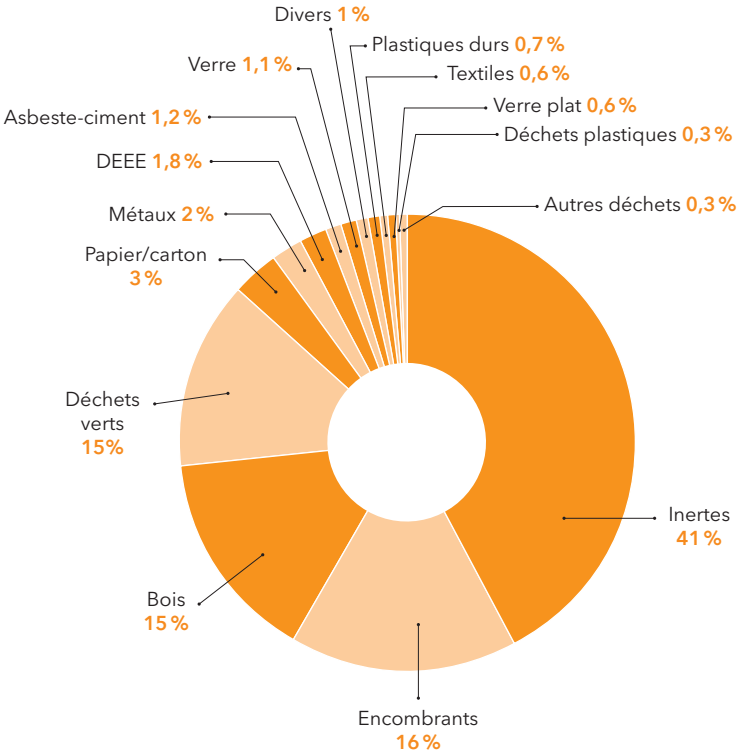

La majorité des apports (73 %) concerne les inertes (41 %) et la fraction encombrants/bois/plastiques durs (32 %) ; si les déchets verts s'y ajoutent, ces trois catégories représentent à elles seules 88 % des quantités de déchets déposées dans les recyparcs.

Recyparcs - données 2021

Matière	en T	en kg/an/hab. *
Inertes	41.360	98
Encombrants	15.692	37
Bois	14.640	35
Plastiques durs	677	2
Déchets verts	15.287	36
Papier/carton	3.248	8
Métaux	1.959	5
Verre	1.087	3
Divers **	973	2
DEEE	1.830	4
Textiles	628	1
Asbeste-ciment	1.214	3
Autres déchets ***	313	1
Verre plat	617	1
Petits Objets en Plastique	195	0,5
EPS	71	0,2
Total	**99.790**	**237**

Liège (bouchons)	1,989	0,005
Bougies	1,060	0,003

* : sur base de 421.916 habitants

Divers** : Déchets Spéciaux des Ménages, huiles minérales, huiles végétales.

Autres déchets *** : pneus, bâches agricoles.

Collectes par mises à disposition de conteneurs

Situés dans les communes associées à Tibi, les bénéficiaires de nos services sont essentiellement des administrations, des établissements scolaires, des résidences, des homes et des associations.

L'implication et le professionnalisme des équipes permettent de répondre de manière adaptée aux demandes formulées en vue de bénéficier de nos services.

Collectes en conteneurs groupés

Des îlots de tri pour les déchets résiduels et organiques

Tibi, en partenariat avec les Sociétés de Logements Sociaux et les communes concernées, a répondu à un appel à projets de la Région Wallonne et a installé, dans plusieurs cités de Charleroi et Châtelet, 18 îlots comportant chacun 2 conteneurs groupés enterrés : un pour les déchets ménagers résiduels et un pour les déchets organiques.

10 îlots ont été placés dans 5 cités à Châtelet, et 8 îlots dans 3 cités à Charleroi. A Châtelet, les utilisateurs concernés ont pu commencer à utiliser les conteneurs groupés dès le 1er janvier 2019 et à Charleroi, l'utilisation de ce nouvel outil de collecte a débuté au 1er novembre 2019.

Cette expérience-pilote a permis de tirer des enseignements précieux sur l'utilisation de ce type de dispositif, ainsi que sur les facteurs de succès de ce type de projet.

Charleroi District Créatif

La Ville de Charleroi mène depuis plusieurs années une réflexion de réaménagement de son centre-ville. Parmi différents projets, celui de Charleroi District Créatif vise le réaménagement de plusieurs grands axes de la Ville Haute.

Complémentairement à cette réflexion est venue la question du mode de collecte des déchets dans ce centre urbain, où des travaux sont déjà prévus, de manière à en bénéficier pour faciliter l'implémentation de conteneurs enterrés. En effet, le système de collecte par conteneurs à puce individuels ne peut être mis facilement en place dans les centres urbains.

En partenariat avec la Ville de Charleroi et Igretec, Tibi a mené une étude préalable pour définir le nombre de conteneurs groupés nécessaires pour les déchets des 2.500 ménages présents sur la zone concernée ; 33 emplacements ont finalement été retenus dans un périmètre élargi par rapport à celui directement concerné par les travaux de réaménagement. Cet élargissement permet d'implémenter un nouveau mode de collecte des déchets sur un périmètre cohérent (rues ou quartiers entiers). Ces îlots seront composés de 2 à 3 conteneurs afin d'accueillir à terme différentes fractions de déchets historiquement collectées en porte-à-porte : les déchets résiduels, le verre, le PMC et le papier/carton ; et ce de façon panachée, d'une part, pour bien répartir les différentes fractions de déchets sur tout le périmètre et d'autre part, afin de répondre de manière cohérente aux besoins des utilisateurs, en visant tout ou partie de ces fractions de déchets.

Avec le support de Fost Plus, organisme agréé en charge de l'obligation de reprise pour les déchets d'emballages ménagers, 24 conteneurs pour le verre ont déjà été installés dans le périmètre élargi du projet d'implémentation, là où les travaux de réaménagement ne sont pas prévus. Ces 24 conteneurs enterrés pour la collecte du verre ont été placés en 9 îlots de tri comportant chacun 2 à 3 conteneurs, en fonction des possibilités techniques liées aux impétrants. Depuis le 1er avril 2019, ces îlots de tri sont mis à la disposition de quelques 1.000 ménages du centre-ville à la place d'une collecte en porte-à-porte dite « classique ». La qualité de tri du verre collecté dans ces conteneurs enterrés est d'un bon niveau, ce qui est encourageant dans la perspective d'un déploiement du tri à d'autres fractions.

Dans le cadre d'un appel à projets de la Région Wallonne visant des collectes innovantes, Tibi a d'ailleurs proposé de tester la collecte du PMC en conteneurs enterrés, dans le même périmètre que celui des conteneurs enterrés pour le verre. De cette façon, 4 conteneurs enterrés destinés aux PMC ont été placés en lieu et place de 4 conteneurs destinés au verre et la collecte du PMC a pu commencer dès mars 2020.

Les résultats de collecte effectuée par ce biais restent encore perfectibles en 2021, un peu plus de 4 tonnes de PMC ont pu être collectées et la qualité semble progresser. Le contexte de la crise sanitaire n'a en effet pas permis d'organiser les séances d'information qui auraient probablement pu apporter une plus-value à ce projet en améliorant le taux de collecte et la qualité du tri.

Dans le courant de l'année 2021, le redémarrage des travaux de réalisation du projet Charleroi District Créatif a permis le placement de 4 nouveaux îlots, qui accueilleront, à terme, les déchets résiduels, le verre, le PMC et le papier/carton. Une nouvelle étape sera franchie en 2022 avec la mise en place de 7 nouveaux îlots.

Collecte du verre en conteneurs enterrés et bulles aériennes

Des conteneurs enterrés, associés à des bulles aériennes, destinés à la collecte du verre ont également été déployés massivement cette année sur les territoires de Châtelet et de Fleurus pour pouvoir démarrer cette nouvelle collecte dès janvier 2022 ; l'implémentation de ces nouveaux outils de collecte, menée avec le soutien de nos deux communes associées, vise à remplacer la collecte sélective en porte-à-porte de verre mixte en mettant en place une collecte sélective, par apports volontaires dans les conteneurs enterrés et les bulles aériennes, de verre coloré et de verre incolore. Le

matériel ainsi que la signalétique ont été pensés pour faciliter le tri correct du verre et pour inciter à l'utilisation respectueuse des conteneurs enterrés et des bulles aériennes.

Collectes en sacs biodégradables

La collecte des déchets organiques en sacs verts biodégradables, lancée en phase pilote au niveau de sites de logements sociaux de Charleroi, Châtelet, Fleurus et Farciennes, a, pour une grande partie, été remplacée par un test de collecte des déchets organiques en conteneurs enterrés sur Charleroi et Châtelet et par l'implémentation définitive des conteneurs à puce sur l'entièreté du territoire de Farciennes.

Sur base des résultats de cette expérience-pilote, nous avons préparé en 2021 le déploiement de cette collecte au niveau des cinq communes associées collectées en sacs : Châtelet et Fleurus à partir de janvier 2022 et Charleroi, Chapelle-lez-Herlaimont et Fontaine-l'Evêque dès janvier 2023.

2.3 Le Taxi-Déchets

En 2021, le Taxi-Déchets a procédé à 455 interventions pour une quantité totale de 1.006 m³ de déchets récoltés, soit :

- 376 m³ d'encombrants ;
- 508 m³ de déchets verts ;
- 95,5 m³ de déchets inertes ;
- 23 m³ d'asbeste-ciment ;
- 3 m³ de DEEE.

De 2013 à 2019, le nombre d'interventions était en baisse constante suite à la mise en place de La Ressourcerie du Val de Sambre (LRVS), qui propose l'enlèvement gratuit d'encombrants à domicile dans 12 des 14 communes associées de Tibi, à savoir, Aiseau-Presles, Anderlues, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers et Montigny- le-Tilleul.

Après une hausse en 2020, liée principalement à la période de fermeture de la Ressourcerie du Val de Sambre et au confinement qui a amené beaucoup de personnes à effectuer du rangement et du nettoyage dans leurs habitations et jardins, le nombre d'interventions repart à la baisse en 2021, tout en restant néanmoins supérieur au nombre d'interventions de 2019.

Ces demandes démontrent que le Taxi-déchets répond toujours à un réel besoin des usagers :

- pour répondre à l'enlèvement de déchets verts, asbeste-ciment, DEEE, etc. ;
- pour répondre à une disponibilité spécifique du citoyen par rapport au planning établi ;
- pour répondre à la demande des citoyens des entités qui n'ont pas encore demandé à pouvoir bénéficier des services de la Ressourcerie du Val de Sambre (LRVS).

Interventions du Taxi-Déchets

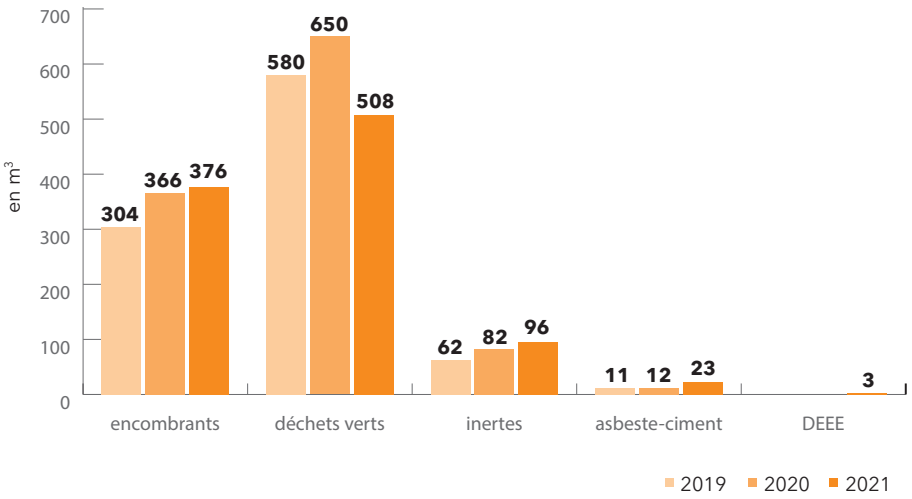

2.4 L'Unité Propreté Publique

L'intégration des 5 Districts de Charleroi

Conformément aux prévisions et malgré une crise sanitaire complexifiant la gestion opérationnelle au quotidien des équipes de nettoiement depuis près de 2 ans, l'intégration des Districts Nord et Est de Charleroi s'est poursuivie selon l'agenda prédéfini : District Nord (Jumet, Gosselies, Ransart), en février 2021 et District Est (Gilly, Montignies-sur-Sambre), en juin 2021.

Ces derniers déploiements des activités de Propreté Publique, finalisant de la sorte l'intégration de l'ensemble du territoire de la Ville de Charleroi amorcée en mars 2018, permettent d'optimiser les ressources et moyens à disposition afin d'offrir un service de qualité aux citoyens en collaboration avec les Services de la Ville.

Désormais, Tibi assure pour l'ensemble de Charleroi, dans le périmètre délimité par convention avec la Ville, le nettoiement de l'espace public minéral qui consiste en un balayage manuel et mécanisé, en une collecte des dépôts sauvages et en une vidange des corbeilles publiques.

De nouveaux recrutements

Les deux dernières phases de transfert des activités ont mené à de nouveaux recrutements de personnel et, telles les années précédentes, le secteur d'activités étant propice à l'insertion ou la réinsertion professionnelle, l'Unité Propreté Publique a continué à collaborer tout au long de l'année avec divers organismes tels que le CPAS de Charleroi (art.60), le GACEP, la MIREC ou encore des écoles d'enseignement supérieur afin d'accueillir des profils divers.

Un nouveau bâtiment opérationnel

Pour assurer les meilleures conditions de travail à ses collaborateurs, l'Intercommunale a investi dans un nouveau bâtiment opérationnel qui accueille, depuis juillet 2021, l'ensemble du personnel des Unités Propreté Publique et Collectes. La Propreté Publique opère donc à partir de deux centres névralgiques que sont les Casernes Trésignies situées en centre-ville de Charleroi et le Pôle environnemental de Couillet. Avec l'avènement de ce nouveau bâtiment équipé des infrastructures adéquates, Tibi a pu poursuivre l'intégration de personnel ouvrier féminin au sein de la Propreté Publique concrétisant ainsi le souhait de l'Intercommunale de favoriser la mixité au cœur des métiers.

Une interface avec les citoyens

Depuis le dernier déploiement d'activités de Propreté Publique en juin 2021, l'adresse proprete@tibi.be est accessible à tout citoyen habitant Charleroi désireux de faire part à Tibi d'un problème lié à la propreté. Dans cette matière, les compétences et le périmètre de l'espace public couvert sont partagés entre Tibi, la Ville de Charleroi et d'autres acteurs tels que le TEC, Infrabel, le SPW, IGRETEC, la SAMBRIENNE, etc. Pour l'année 2021, sur l'ensemble des demandes d'intervention parvenues chez Tibi, 1.440 nécessitèrent une intervention de la part de l'Unité Propreté Publique, soit trois fois plus qu'en 2020.

A l'initiative de l'asbl Be WaPP et de la Ville de Charleroi, Tibi a également participé en 2021 au projet d'accompagnement des communes wallonnes relatif à l'élaboration d'un diagnostic « poubelles » et à l'optimisation des tournées de collecte. Ce travail, encadré par le bureau Comase, a été effectué sur Dampremy. Tibi collabore également avec Fost Plus à l'analyse du contenu des corbeilles publiques pour en évaluer la part de déchets d'emballages pouvant être réinjectée dans la chaîne du recyclage.

En matière de répression des dépôts sauvages, Tibi a contribué activement avec SOS Pollution et divers inspecteurs de quartiers de la Police de Charleroi à de nombreuses fouilles ayant abouti à la rédaction de procès-verbaux assortis des coûts d'intervention à charge des contrevenants.

Dans cette dynamique, en parallèle d'une sensibilisation toujours mieux ciblée, Tibi compte former divers agents de la Propreté Publique au rôle d'agents constatateurs ayant la qualité d'officier de police judiciaire sur base du nouveau décret relatif à la délinquance environnementale qui entrera en vigueur à une date fixée par le Gouvernement wallon au plus tard le 1er juillet 2022.

La planification des missions

Cette année 2021 fut également l'occasion d'améliorer certaines méthodologies de travail et d'initier de nouveaux développements tels que l'implémentation d'un logiciel de planification pour les missions dédiées à l'Unité ou encore des tests de mesure de la propreté de l'espace public ; ces tests ont été menés en collaboration avec l'asbl Be WaPP en vue notamment d'objectiver les niveaux de propreté et de déterminer ainsi les zones plus sensibles nécessitant une attention particulière. L'adaptation des processus de travail en balayage mécanisé et l'acquisition de deux véhicules compacts d'une capacité de 4 m³ ont permis à l'Unité d'atteindre les 6.200 kilomètres de voiries réellement brossées, soit plus de quatre fois l'ensemble des voiries communales et régionales, cette distance étant objectivée par des capteurs de fonctionnement installés sur les véhicules.

Les chiffres-clés

Le tonnage annuel de déchets collectés résultant du balayage manuel, de la vidange des corbeilles publiques et de la collecte des dépôts sauvages s'est élevé à 4.885 tonnes de déchets toutes fractions confondues pour Charleroi, soit 24 kg par habitant pour l'année 2021. L'augmentation de la quantité de déchets qui résulte de l'activité de Propreté Publique s'explique par un territoire couvert en 2021 plus de deux fois plus large qu'en 2020, cependant, la finalisation de l'intégration des Districts étant intervenue en cours d'année, ce résultat ne correspond pas encore à celui d'une année complète pour l'ensemble du territoire de la Ville de Charleroi. La fraction de déchets valorisables énergétiquement a atteint 4.002 tonnes, soit 82 %, et la fraction issue du tri/recyclage/valorisation, 883 tonnes, soit 18 %. Ces chiffres ne comptabilisent pas le volume des boues du balayage mécanisé dont le poids total se fixe pour 2021 à un peu plus de 1.000 tonnes.

Enfin, les balayeuses ont été adaptées au courant de l'année 2021 pour pouvoir assurer la vidange et le curage des avaloirs. Ces dispositions permettent désormais d'offrir un nouveau service aux communes désireuses de rejoindre la mutualisation des activités de Propreté Publique centralisées chez Tibi.

Evolution des fractions de déchets collectés de 2018 à 2021

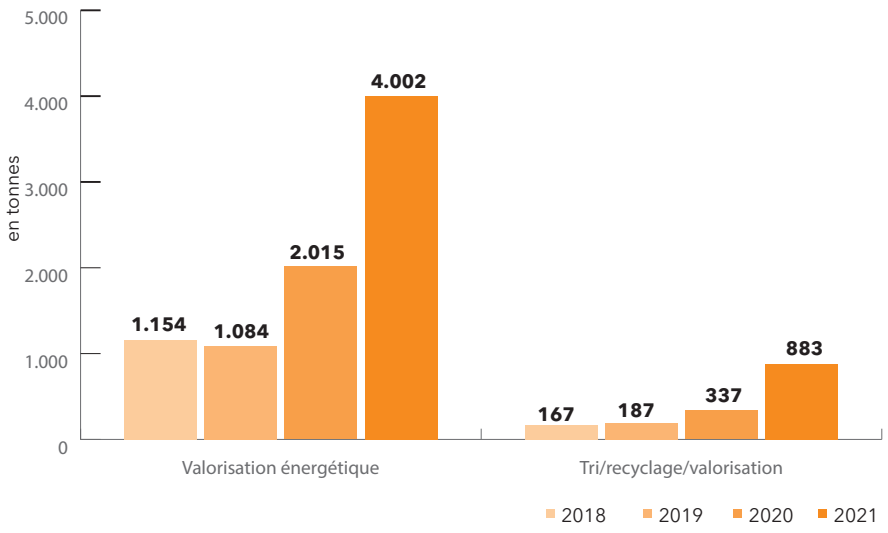

3. RECYCLER

Des filières spécifiques pour tous les déchets

Optimiser les synergies

Afin d'optimiser les synergies entre acteurs de la valorisation des déchets et de favoriser l'émergence de filières actives dans l'économie circulaire, Tibi a développé le concept de « Village du recyclage » sur son site de Couillet. Ce « Village du recyclage » regroupe plusieurs unités de valorisation sur un même espace opérationnel :

- La Ressourcerie du Val de Sambre
- Le Centre de tri VALTRIS
- Le Centre de tri des textiles de l'asbl TERRE
- Le Centre de transbordement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques RETRIVAL
- Le Centre de recyclage de bouteilles en plastique FILAO (en construction)

3.1 Les verre, papier/carton et PMC : conventions conclues entre Tibi et Fost Plus

Dans le cadre de l'obligation de reprise des déchets d'emballage, Tibi et Fost Plus ont conclu de nouvelles conventions dont les modalités de collaboration ont été fixées pour la période 2021/2025.

Tibi réalisant en régie les prestations de collecte des déchets d'emballages verre, papier/carton et PMC et de tri des PMC, les coûts à rembourser par Fost Plus doivent être fixés de commun accord, en vue de couvrir le coût réel et complet.

Depuis 2009, les collectes sélectives de verre en porte-à-porte sont remboursées au coût de référence de la collecte par bulles, majoré d'une intervention forfaitaire par habitant. S'agissant des recyparcs, la collecte de verre est remboursée par Fost Plus sur base d'un tarif négocié. La valeur de vente réelle des matériaux « verre » revient à Tibi, Fost Plus facturant à Tibi la valeur de vente moyenne des matériaux obtenue par Fost Plus.

En ce qui concerne le papier/carton, les collectes sélectives en porte-à-porte et en recyparcs sont toutes deux remboursées par Fost Plus sur base d'un tarif négocié. Conformément aux modalités définies dans son nouvel agrément, valable à partir du 01/01/2019, Fost Plus prend en charge 44 % des frais de collecte (ce pourcentage étant défini comme la part « emballages » du papier/carton).

Depuis 2019, Bel Fibres est l'acquéreur du papier/carton. Fost Plus perçoit l'intégralité des recettes relatives à la vente (emballages et non-emballages) et restitue à Tibi la part qui lui revient (non-emballages), à savoir 68 % des recettes.

Enfin, la collecte sélective en porte-à-porte du PMC, ainsi que son tri, sont remboursés par Fost Plus sur base d'un tarif négocié.

3.2 Les différentes filières de recyclage

Le tableau récapitulatif suivant reprend les différentes filières d'évacuation des déchets récoltés en 2021.

Déchets	Mode de traitement	Filière
Encombrants	▪ Séparation à la source des déchets dits de plafonnages pour recyclage du gypse ; ▪ Tri de la fraction métallique pour recyclage ; ▪ Broyage du solde avant valorisation énergétique.	▪ Renewi ▪ Comet Sambre ▪ UVE de Tibi ou externe
Bois	Valorisation énergétique	BEP Environnement et sous-traitants
Plastiques durs	Tri/recyclage	Bruco Sud (Auvelais)
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	Tri/démontage/dépollution/recyclage/valorisation	Retrival puis filières de Recupel
Inertes	Recyclage/valorisation	Recymex (Farciennes)
Asbeste-ciment	Mise en CET de classe 2	CET d'Hallembaye (via Suez)
Déchets verts	Compostage	Sambre Compost (Farciennes)
Métaux	Recyclage	Comet Sambre
Papier/carton	Recyclage	Bel Fibres, avec dépôt chez Euro-Services (Pont-de-Loup)
Verre	Recyclage	Minérale (Lodelinsart)
PMC (emballages Plastiques, emballages Métalliques et Cartons à boissons)	Tri en vue du recyclage	Centre de tri PMC de Tibi, VALTRIS
Piles	Tri/recyclage/valorisation	Bebat
Huiles minérales	Régénération/valorisation	Collecteur agréé désigné par les ICS (Oilco)
Déchets spéciaux des ménages	Recyclage/valorisation/traitements spécifiques	Collecteur agréé désigné par les ICS (Renewi/Suez)
Huiles et graisses de cuisine	Recyclage/valorisation	Collecteur agréé désigné par les ICS (Bio-Oil Recycling)
Pneus	Rechapage/recyclage/valorisation	Opérateur désigné par Recytyre, Comet Tyre Recycling à Châtelet
Textiles	Réutilisation/valorisation	Terre asbl (Couillet)
Déchets plastiques : petits plastiques d'emballage (P+)	Recyclage	Eco-Oh ! (Houthalen) (jusqu'en 06/2021)
Déchets plastiques : frigolite (EPS)	Recyclage	Pirobouw via Suez
Verre plat	Recyclage (laine de verre)	Minérale (Lodelinsart)
Liège	Recyclage	« De Vlaspit» asbl
Fonds de bougies	Recyclage	

3.3 Le tri des PMC

2021 fut une année de transition marquée par la finalisation de l'extension du bâtiment VALTRIS et la réalisation d'une nouvelle ligne de tri en vue de trier le nouveau sac bleu en 14 fractions distinctes.

Les travaux d'installation de la nouvelle ligne de tri ont démarré en mars 2021 et se sont achevés en juin 2021. Le 28 juin 2021 a été marqué par l'inauguration du Centre de tri VALTRIS, complètement modernisé et pleinement opérationnel pour trier le PMC du BEP Environnement (Province de Namur), d'in BW (Province du Brabant wallon) et de Tibi dès le 1er juillet 2021, mais aussi d'IDELUX Environnement (Province du Luxembourg) à partir du 1er octobre 2021.

Le Centre de tri tourne désormais en 3 pauses, du lundi au vendredi, et compte plus de 100 personnes.

En 2021, VALTRIS a permis de traiter un total de 32.115 tonnes de PMC soit une augmentation de 6 % par rapport à 2020. Ce gisement provient de Tibi pour 24,1 %, de BEP Environnement pour 42,7 %, d'in BW pour 23,8 % et d'entreprises pour 1,2 %. D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés, à savoir 6 % provenant de la province du Luxembourg (IDELUX Environnement), 1,3 % de la province de Liège (Intradel) et 0,9 % de la province du Limbourg.

Le taux moyen de résidu de Tibi est de 12,7%. Ce résultat est calculé de juillet 2021, date du lancement du tri du nouveau sac bleu en phase définitive chez VALTRIS, à décembre 2021.

Répartition moyenne des quantités triées de PMC en 2021

La majeure partie est constituée d'emballages en plastique (50 %) et d'emballages métalliques (25 %).

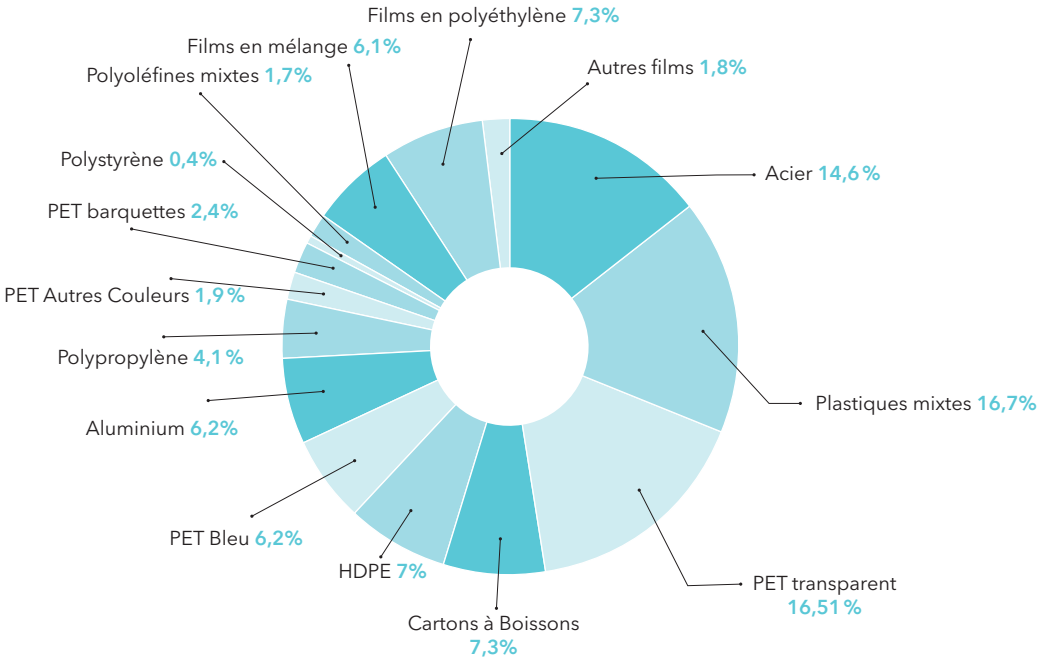

3.4 Le tri-broyage des encombrants

Au cours de l'année 2021, 11.543 tonnes d'encombrants en provenance des recyparcs et des communes associées ont été traitées au sein de l'Unité de tri-broyage des encombrants, tandis que 4.977 tonnes de déchets encombrants dits de plafonnages faisaient l'objet d'une évacuation directe depuis les recyparcs vers une filière de valorisation matière en vue de la récupération de gypse.

Les pourcentages de valorisation se répartissent comme suit en 2021 :

- Encombrants valorisés énergétiquement : 71,5 % ;
- Encombrants recyclés (plafonnages et métaux) : 28,5 %.

3.5 La récupération des métaux à l'issue de l'incinération

Le tableau ci-contre montre les quantités de métaux sorties de l'installation d'extraction par séparation magnétique des ferrailles des mâchefers de l'Unité de Valorisation Energétique de Tibi depuis 2017.

Année	Tonnage
2017	1.832
2018	1.935
2019	1.522
2020	1.488
2021	1.397

3.6 Les statistiques globales

Les indicateurs statistiques comportent 6 graphiques qui permettent de globaliser l'évolution des quantités de déchets gérés par Tibi.

Taux de captation des déchets des ménages en kg/an/habitant

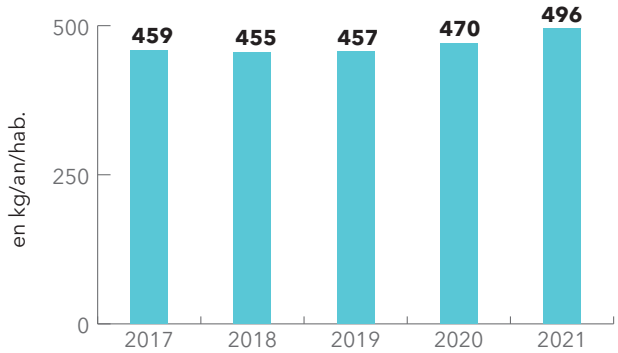

Indicateur n° 1 : évolution des quantités de déchets des ménages collectés en porte-à-porte (sacs, conteneurs à puce et conteneurs groupés des ménages et collectes sélectives) et en recyparcs.

Pourcentage de collecte sélective (porte-à-porte, conteneurs groupés inclus, et recyparcs)

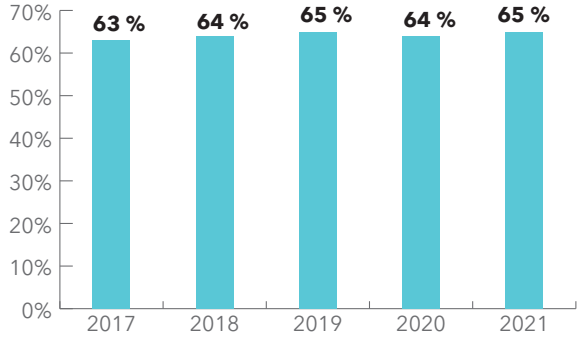

Indicateur n° 2 : évolution du pourcentage de déchets des ménages collectés sélectivement en porte-à-porte, en conteneurs groupés inclus, et en recyparcs.

Taux de captation papier/carton, verre, PMC et déchets organiques en porte-à-porte, conteneurs groupés inclus (en kg/an/habitant)

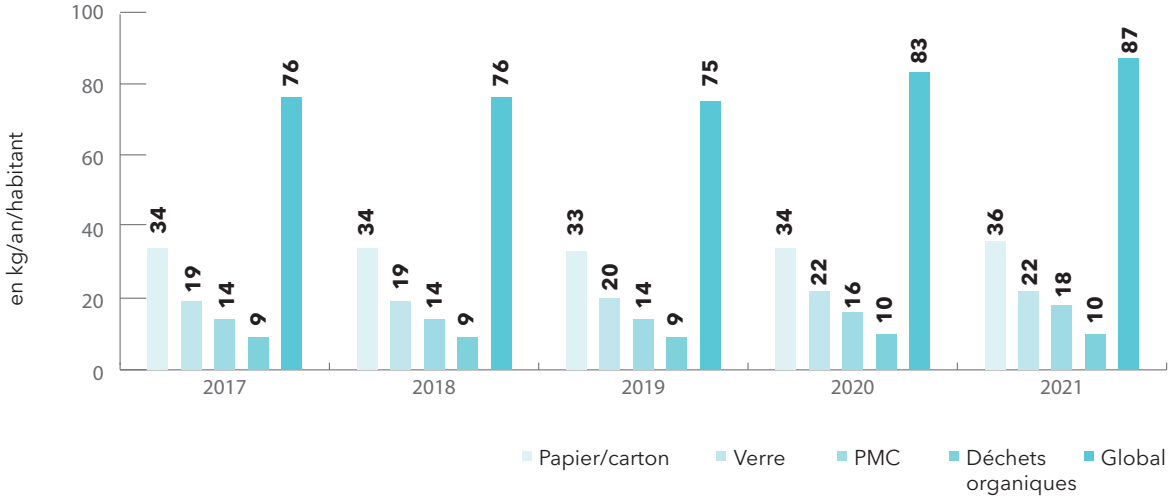

Indicateur n° 3 : évolution des quantités de déchets de papier/carton, de verre, de PMC et des déchets organiques collectés sélectivement en porte-à-porte, conteneurs groupés inclus.

Taux de récolte en recyparcs en kg/an/habitant

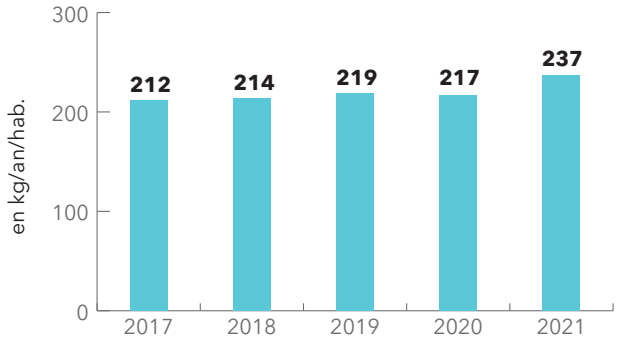

Indicateur n° 4 : évolution des quantités de déchets collectés en recyparcs en kg par an et par habitant.

Taux de captation papier/carton, verre et PMC en comparaison à la moyenne belge (en kg/an/habitant)

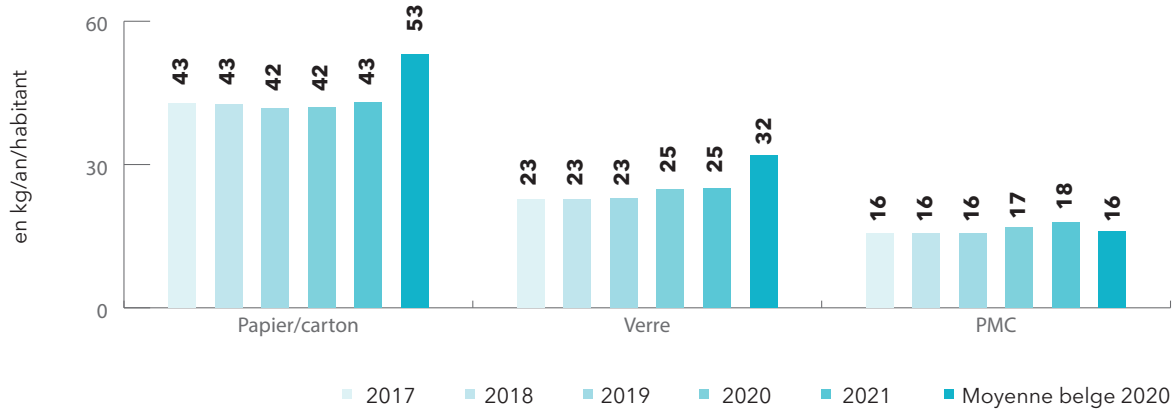

Indicateur n° 5 : évolution des quantités de déchets de papier/carton, de verre et de PMC collectés sélectivement en porte-à-porte, incluant les conteneurs groupés et les recyparcs dans la zone Tibi par rapport à la moyenne belge, en kg par an et par habitant.

Déchets des ménages : répartition des filières - 2021

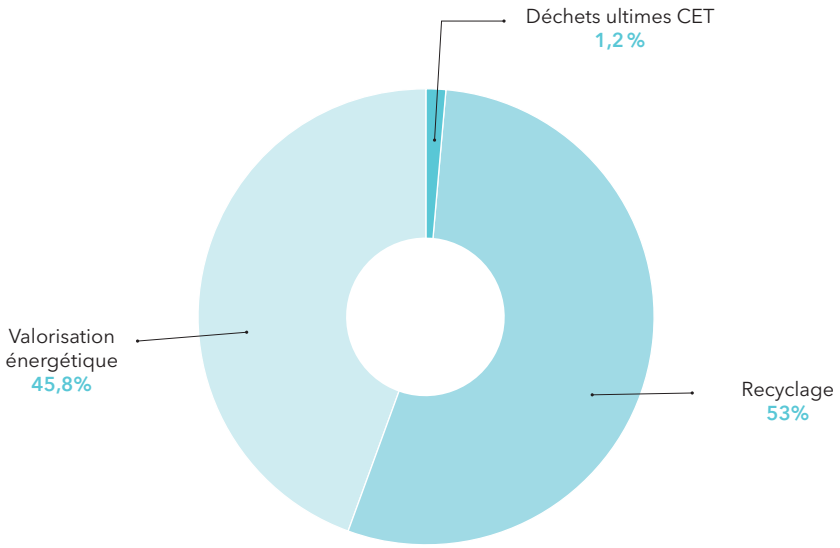

Indicateur n° 6 : tableau de l'ensemble des déchets gérés par Tibi, répartis entre les différentes filières de traitement, en prenant en compte les résidus de traitements.

Le taux de déchets ultimes mis en CET reste établi à 1,2 % en 2021. Ce bon résultat est obtenu grâce à la suppression de la mise en CET des déchets ménagers et des encombrants depuis 2010. La diminution observée en 2020 par rapport au taux atteint en 2019 (1,4 %) grâce au recyclage et à la valorisation d'une partie des résidus d'épuration des fumées d'incinération des déchets ménagers est, en partie compensée en 2021, par l'augmentation des quantités de déchets d'asbeste-ciment mises en CET.

Le taux de recyclage progresse en 2021 par rapport à 2020 de plus de 1,1 % pour atteindre 53 % ; cette amélioration provient de l'augmentation des quantités de déchets verts, de résidus d'épuration des fumées d'incinération des déchets ménagers et de déchets inertes envoyés vers des filières de recyclage.

3.7 Le traitement et la valorisation des déchets ménagers en 2021

Déchets ménagers traités et valorisés	104.644 tonnes
Déchets ménagers traités dans une autre UVE	5.321 tonnes
Mâchefers produits	17.418 tonnes soit 17 % du poids de DM traités (valorisés en fondation de voiries)
Mitrailles récupérées dans les mâchefers	1.397 tonnes soit 8 % du poids des mâchefers (valorisées en sidérurgie)
Cendres volantes des électrofiltres	1.347 tonnes
Refioms	1.242 tonnes
Boues d'épuration	203 tonnes
Gâteaux des filtres à manches	67 tonnes

ATTENTIO
ANGLE

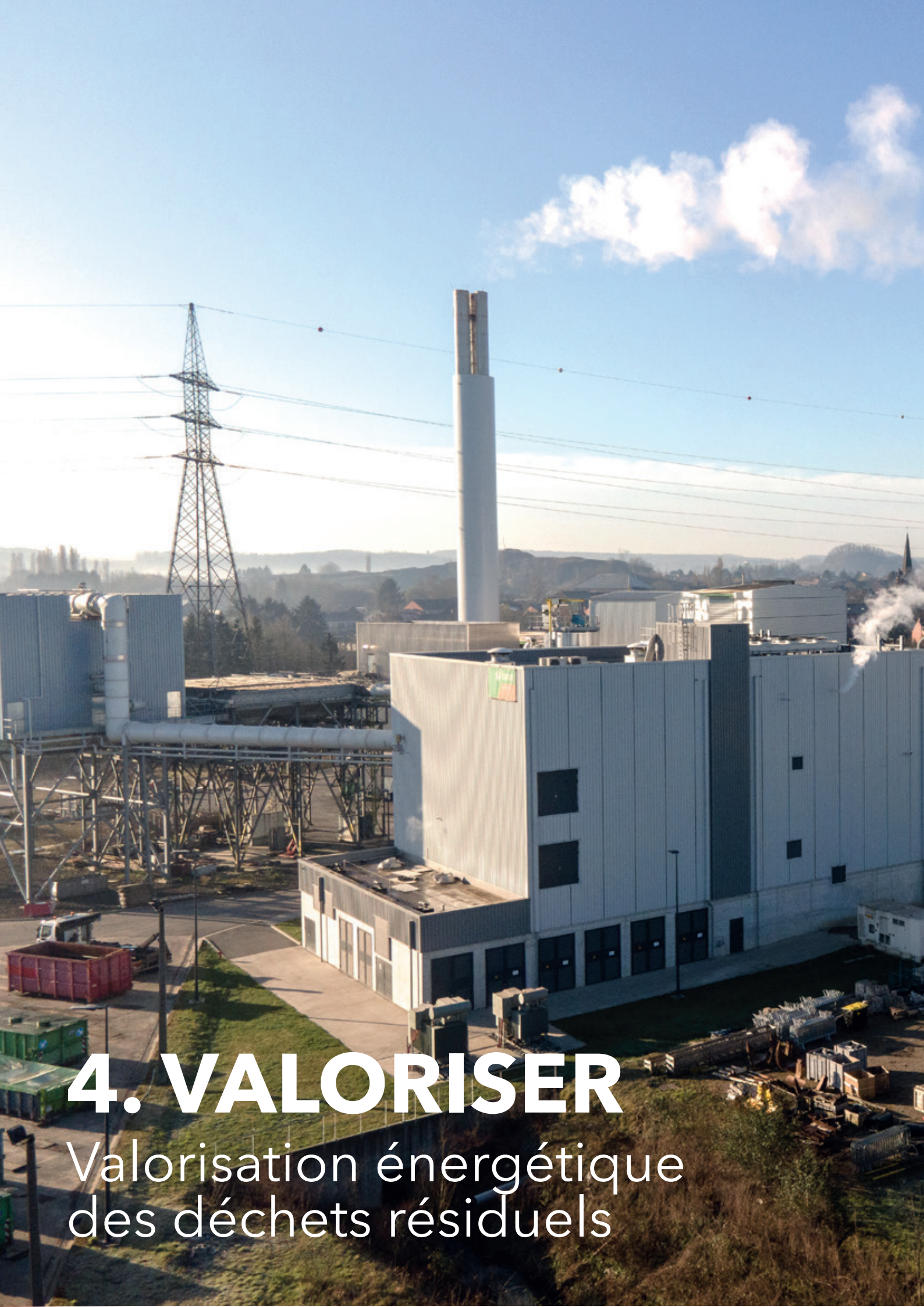

4. VALORISER

Valorisation énergétique des déchets résiduels

Unité de Valorisation Énergétique

Les déchets ménagers et assimilés, les fractions à haut pouvoir calorifique des déchets encombrants broyés et les refus de tri des PMC sont traités par l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Pont-de-Loup. Les déchets sont valorisés dans des fours à une température de 850°C minimum.

Production d'électricité

La chaleur dégagée par la valorisation énergétique des déchets permet de transformer de l'eau en vapeur surchauffée. Cette vapeur alimente un groupe turboalternateur (GTA) qui va produire de l'électricité. Les équipements de l'UVE (notamment les dispositifs d'épuration des fumées) consomment partiellement l'électricité produite. L'électricité excédentaire est injectée sur le réseau pour être rachetée par des sociétés de production énergétique.

Valorisation du résidu final

En fin de combustion, le résidu final est transformé en mâchefers dont on va extraire la fraction métallique à l'aide d'un « overband » (aimant permanent). Les deux produits (mâchefers et fraction métallique) sont repris séparément par des sous-traitants pour être valorisés. Les fractions métalliques sont recyclées en sidérurgie tandis que les mâchefers sont utilisés comme fondation de voiries ou dans la construction.

4.1 Les faits marquants

Le projet de modernisation de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) s'était poursuivi en 2020 avec comme point d'orgue la réception provisoire des installations en février. Après la finalisation de l'extension de la fosse de stockage des déchets, la phase de génie civil s'est concentrée sur le démantèlement des anciennes installations. Le chantier de modernisation de l'UVE s'est terminé en avril 2021, par la pose des derniers bardages et certains aménagements de voiries.

4.2 Le diagramme des flux matières et réactifs

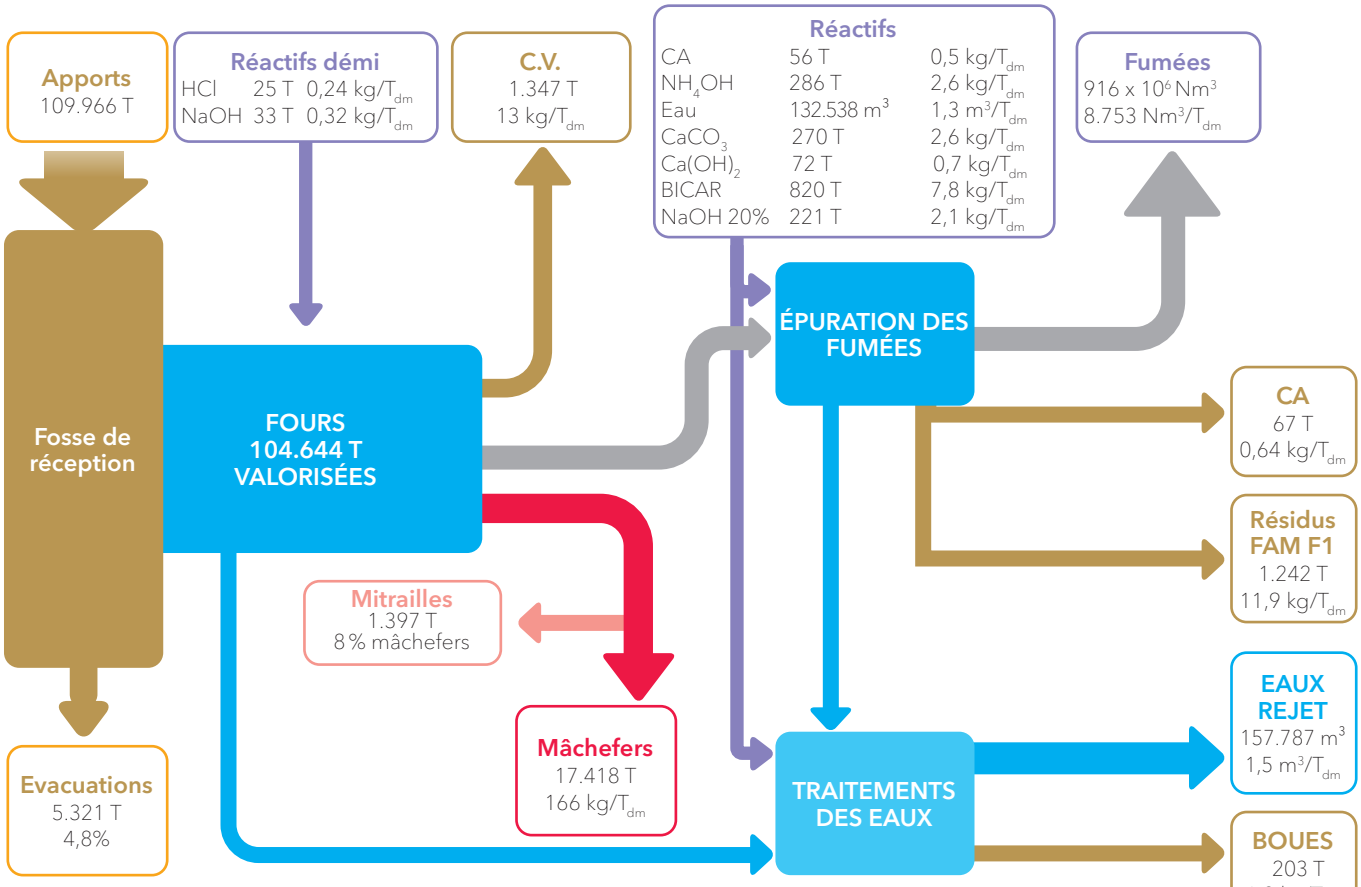

C.V. : Cendres Volantes
CA : Charbon Actif
$CaCO_3$: Calcaire

Réactifs démi : réactifs de déminéralisation
NH_4OH : Ammoniaque
$Ca(OH)_2$: Chaux

4.3 Les flux de déchets

Les apports de déchets en 2021 étaient répartis comme suit :

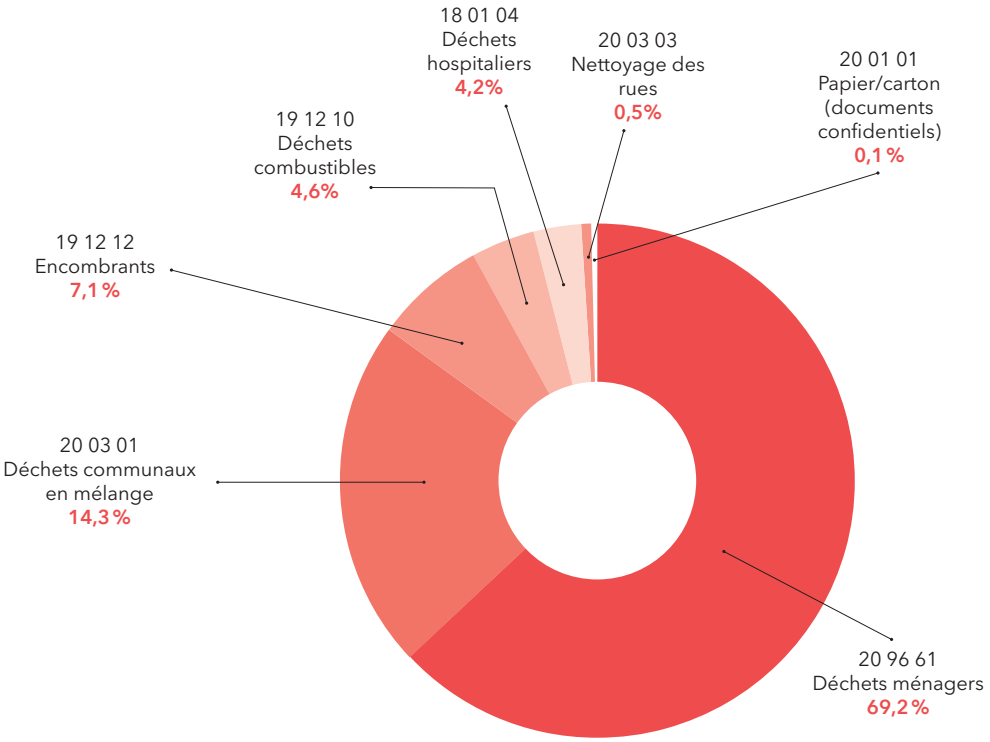

Déchets excédentaires et encombrants

Lorsque la fosse de stockage des déchets est saturée suite à un arrêt prolongé, programmé ou accidentel d'une ligne de valorisation, les déchets excédentaires sont rechargés en semi-remorques et acheminés vers d'autres centres de traitement.

Outre cela, Tibi a également dû évacuer 5.161 tonnes d'encombrants, dont 4.383 tonnes préalablement broyées.

Année	Apports	Sorties	Valorisés énergétiquement	Encombrants (broyés et non broyés) traités hors UVE	Déchets ménagers en transit (dalle de stockage)	Unité
2017	102.443	9.917	92.526	7.392	0	tonnes
2018	104.628	10.338	94.290	5.398	0,96	tonnes
2019	110.184	6.428	103.755	5.928	75	tonnes
2020	109.821	1.789	108.032	2.588	735	tonnes
2021	109.966	5.321	104.644	4.643	479	tonnes

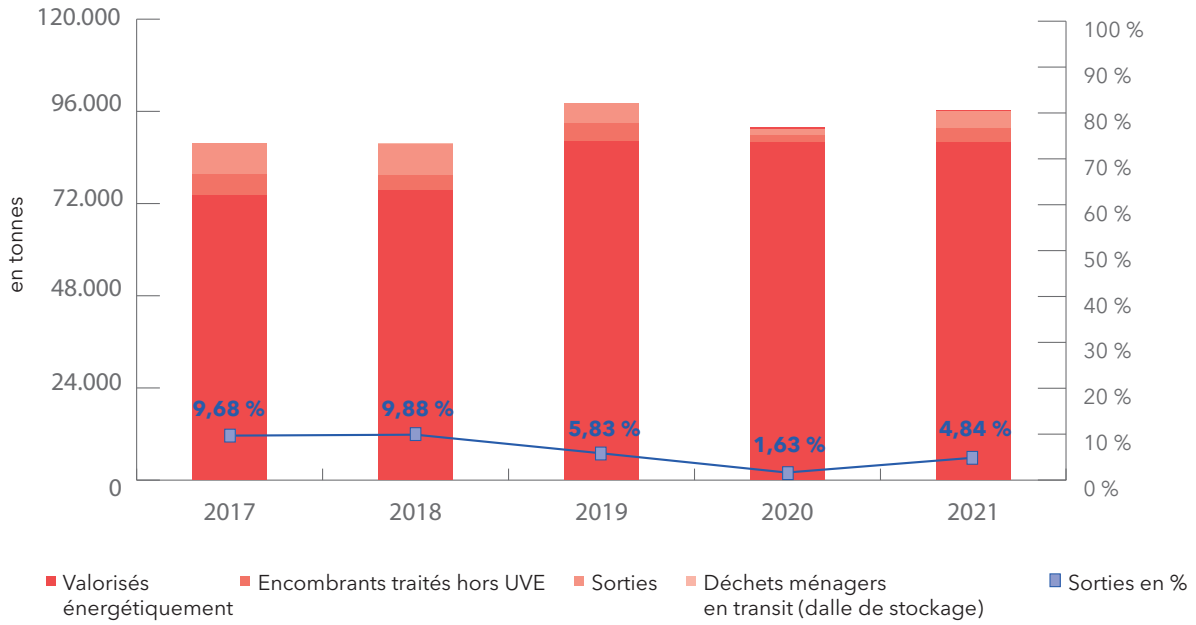

4.4 Les produits valorisés

Année	Mâchefers	Mitrailles	Autres produits valorisés	Unité
2017	21.628	1.832	0	tonnes
2018	21.425	1.935	0	tonnes
2019	20.310	1.522	776	tonnes
2020	17.957	1.488	1.460	tonnes
2021	17.418	1.397	1.361	tonnes

L'ensemble des (sous-)produits valorisés, indépendamment de la valorisation énergétique, représente en 2021 globalement près de 19 % des déchets traités (en ce compris les mitrailles qui sont récupérées à l'UVE).

En 2021, en plus des mâchefers et des mitrailles, 1.391 tonnes d'autres produits se composant majoritairement de cendres volantes ont pu également trouver une filière de valorisation dédiée.

La quantité de mâchefers produite par l'UVE est stable par rapport à l'année passée et en baisse par rapport aux années antérieures à 2020. Cette diminution est expliquée en raison des meilleures performances environnementales apportées par la nouvelle ligne 1 installée courant de l'année 2019.

Evolution sur 5 ans

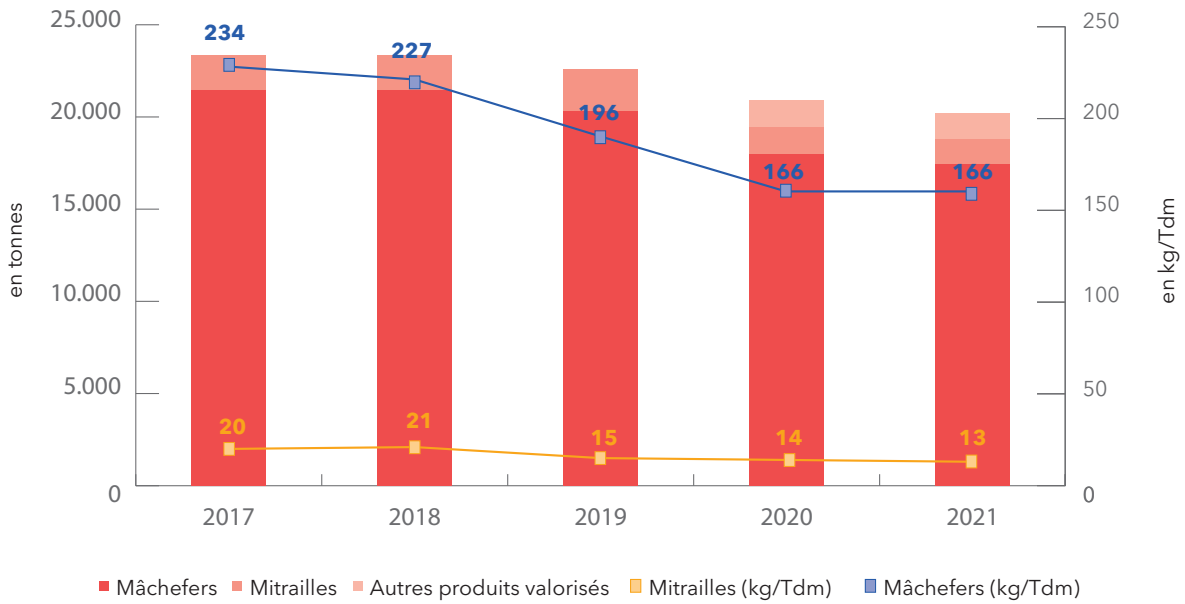

4.5 Les Réfioms*

L'ensemble des sous-produits non valorisés représente globalement 1,5 % des déchets traités par l'UVE en 2021.

Evolution sur 5 ans

Année	Cendres Volantes (CV)	Charbon Actif (CA)	Boues	Résidu Filtre à Manches de la ligne 1 (FAM 1)	Autres	Unité
2017	1.507	58	213		89	tonnes
2018	1.421	68	260		241	tonnes
2019	816	4	269	952	88	tonnes
2020	169	0,69	197	1.369	77	tonnes
2021	47	36	203	1.242	56	tonnes

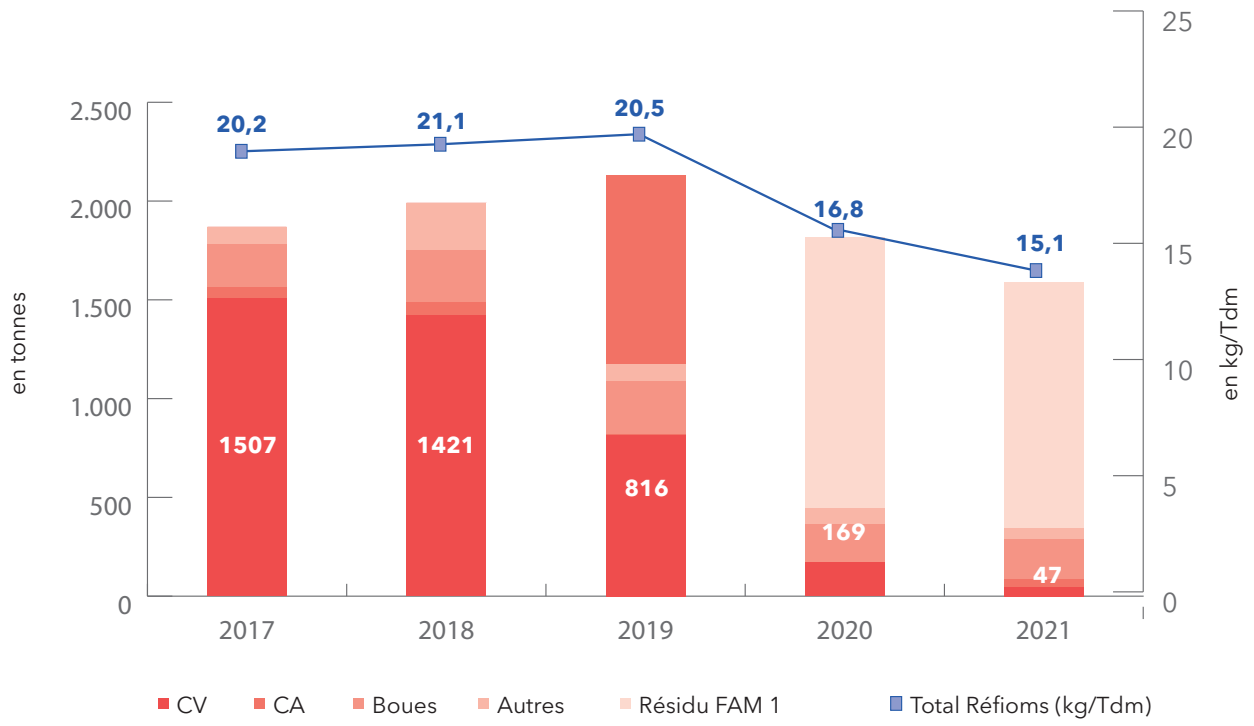

Le taux de Réfioms non valorisés tend à se stabiliser par rapport à l'année passée et est en diminution par rapport aux années antérieures à 2020.

En effet, la mise en service du nouveau traitement des fumées de la nouvelle ligne 1 ainsi que la recherche continue de nouvelles filières de valorisation, notamment des cendres volantes, a permis de diminuer encore le taux de Réfioms non valorisés par rapport à l'année passée.

*Résidus d'épuration des fumées d'incinération des déchets ménagers

4.6 L'analyse des rejets

Rejets atmosphériques

En sortie de ligne de valorisation, les polluants contenus dans les fumées sont captés par le traitement de fumées. La concentration résiduelle en polluants des fumées est monitorée en continu. La surveillance porte sur :

- les poussières totales ;
- les acides chlorhydrique (HCl) et fluorhydrique (HF) ;
- le dioxyde de soufre (SO2), les oxydes d'azote (NOx), l'ammoniac (NH3) ;
- le monoxyde de carbone (CO) ;
- le carbone organique total (COT) et les métaux lourds (Sb, As, Pb, Cr, Co, Cu, Mn, Ni, V, Hg, Cd, Tl).

Campagnes ponctuelles

En plus des mesures en continu des rejets atmosphériques, deux campagnes de mesures par un laboratoire agréé sont réalisées pour chaque ligne de valorisation. En 2021, ces campagnes ont été réalisées par SGS Belgium et LARECO.

Le tableau suivant donne la moyenne des teneurs mesurées pendant les périodes de prélèvement en comparaison des normes de l'Arrêté du Gouvernement wallon (sur base de gaz secs corrigés physiquement de manière réglementaire et rapportés en valeurs normalisées).

L'année 2021 montre un respect des normes d'émissions sur les lignes 1 et 2 de l'UVE de Pont-de-Loup au cours des deux campagnes semestrielles.

	Four 1				Four 2				Normes		
Polluants	Concentrations en mg/Nm³ 11% O_2 gaz secs										
	S1 L1		S2 L1		S1 L2		S2 L2		Moyenne 1/2 h	Moyenne journalière	Ponctuelles
Poussières	<	0,4	<	0,3		0,9		0,9	20	5	
HCl		5,5		5,3		1,4		0,39	50	8	
HF		0,43		0,077		0,022	<	0,32	2	1	
SO_2		4,4		6		0,62		0,74	150	40	
NO_X		71,7		94,9		64,1		72	300	100	
COT		1	<	1		3,1		2	20	10	
CO		6		7,3		3,8		13	100	30	
Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu +Mn+Ni+V		0,016		0,051		0,019		0,024	-	-	0,5
Cd+TL		0,00084		0,0021		0,0013	<	0,0073	-	-	0,03
Hg		0,0041		0,0098		0,00057	<	0,0017	-	-	0,05
NH_3		0,33		0,12		0,33	<	0,2	-	-	10

Prélèvements en continu des dioxines :

Pour contrôler le respect de la norme d'émission, la Région wallonne a signé une convention prévoyant un système de prélèvement d'échantillons de fumée en continu avec toutes les Intercommunales gérant des unités de valorisation énergétique de déchets ménagers.

Résultats On-Line : http://environnement.wallonie.be/data/air/dioxines/menu/menu.htm

Le lien ci-dessus est donné à titre indicatif. Tibi n'est pas responsable des modifications des sites internet cités qui annuleraient leur fonctionnement.

L'année 2021 montre un fonctionnement sans aucun dépassement (seuil limite à 0,199 ng/Nm³) en dioxines pour les lignes 1 et 2.

Four 1

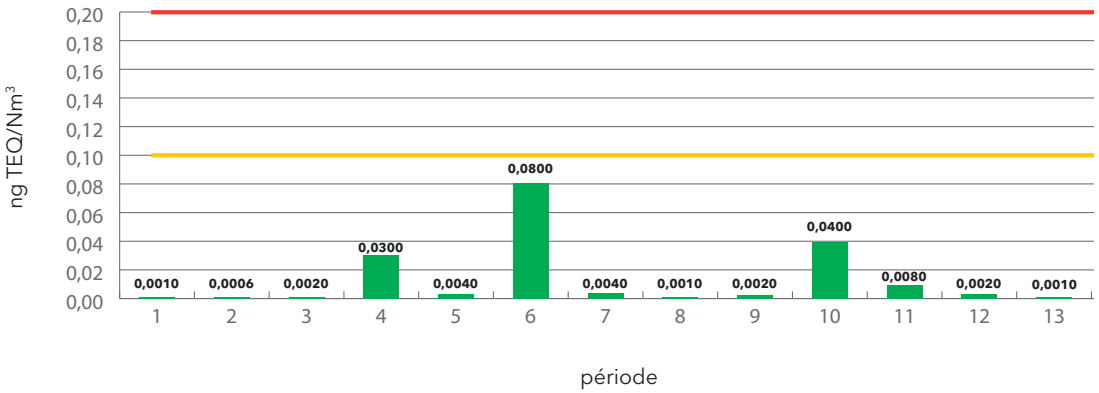

Four 2

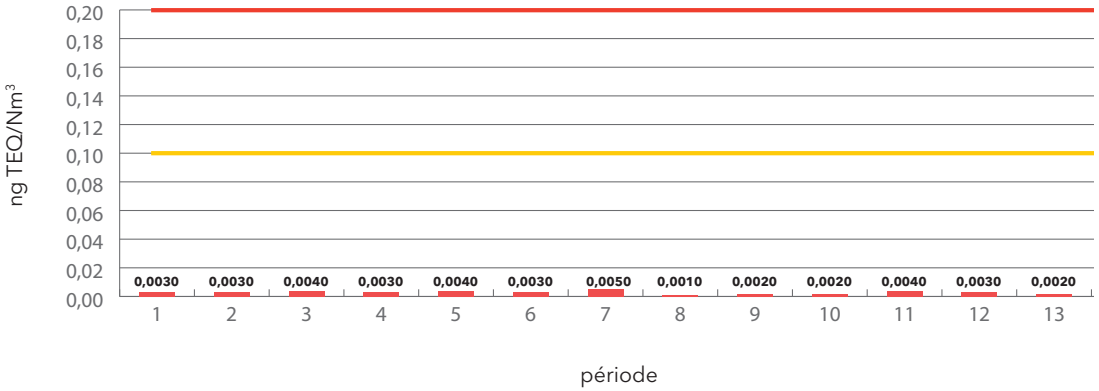

Rejets des eaux usées

Conformément aux conditions d'exploitation autorisées, les eaux usées en provenance de l'Unité de Valorisation Energétique du Port de la Praye sont déversées en eaux de surface pour tous les points, à l'exception du point 8 qui se rejette en égout public. Seul le point n°5 rejette des eaux industrielles, qui sont traitées avant rejet.

Des contrôles multiples et réguliers de divers paramètres permettent d'évaluer le bon fonctionnement des installations et le respect des conditions de rejet. Les mesures de pH, de température et de la teneur en matières en suspension des eaux de rejet sont réalisées en interne. Un laboratoire agréé vient chaque semaine mesurer les concentrations en DCO (Demande Chimique en Oxygène), chlorures et sulfates. Ces mesures sont ensuite complétées par des analyses mensuelles et semestrielles effectuées par le laboratoire Cebedeau.

Paramètres mensuels

Paramètre mesuré	Unité	Valeur limite	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Conductivité	µS/cm		8.550,0	8.850,0	4.290,0	5.530,0	5.200,0	241,0
MES	[mg/l]	74,00	44,00	**205,00**	26,0	68,0	64,0	11,0
DCO	[mg/l]	178,00	88,00	121,00	29,0	42,0	88,0	12,0
DCO décantée 2h	[mg/l]	47,00	**64,00**	**62,00**	30,0	35,0	44,0	6,0
Hg	[mg/l]	0,01	0,005	0,0073	0,0020	0,0010	0,0034	< 0,00050
Cd	[mg/l]	0,05	0,007	0,009	0,0050	0,0040	0,0040	< 0,00100
As	[mg/l]	0,15	0,002	0,016	< 0,0010	0,0070	0,0030	0,00100
Cr	[mg/l]	0,50	0,003	0,008	0,0040	0,0120	0,0040	0,00200
Tl	[mg/l]	0,06	< 0,005	< 0,01	< 0,0050	< 0,0050	< 0,0050	< 0,00500
Ni	[mg/l]	0,50	< 0,001	0,003	0,0020	0,0040	0,0020	< 0,00100
Cu	[mg/l]	0,50	0,012	0,026	0,0070	0,0080	0,0250	< 0,00100
Pb	[mg/l]	0,10	0,028	0,056	0,0100	0,0200	0,0320	0,00100
Zn	[mg/l]	1,05	0,050	0,32	< 0,0500	0,0500	0,0500	< 0,05000
Chlorures	[mg/l]	6.047,6	3.381,0	3.000,8	1.561,5	1.676,6	1.620,0	48,9
Sulfates	[mg/l]	534,00	524,00	405,00	302,0	407,0	394,0	12,0

Paramètre mesuré	Unité	Valeur limite	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Conductivité	µS/cm		4.890,0	5.820,0	5.290,0	4.860,0	4.575,0	3.950,0
MES	[mg/l]	74,00	25,0	22,0	6,0	40,0	4,0	36,0
DCO	[mg/l]	178,00	56,0	48,0	46,0	65,0	28,0	33,0
DCO décantée 2h	[mg/l]	47,00	**53,0**	39,0	45,0	47,0	27,0	28,0
Hg	[mg/l]	0,01	0,0046	0,0020	0,0006	0,0018	< 0,0005	0,0010
Cd	[mg/l]	0,05	< 0,0010	0,0050	0,0020	0,0050	< 0,0010	0,0020
As	[mg/l]	0,15	0,0010	0,0030	0,0030	0,0030	0,0010	0,0020
Cr	[mg/l]	0,50	0,0040	0,0020	0,0020	< 0,0010	0,0010	0,0020
Tl	[mg/l]	0,06	0,0046	< 0,0050	< 0,0050	< 0,0050	< 0,0050	< 0,0050
Ni	[mg/l]	0,50	0,0050	0,0040	0,0220	0,0020	0,0020	0,0010
Cu	[mg/l]	0,50	0,0090	0,0130	0,0040	0,0050	0,0020	0,0040
Pb	[mg/l]	0,10	0,0110	0,0060	0,0080	0,0320	0,0060	0,0060
Zn	[mg/l]	1,05	0,1200	0,0500	0,1900	0,1300	< 0,0500	< 0,0500
Chlorures	[mg/l]	6.047,6	1.552,6	1.741,9	2.054,6	1.651,0	1.164,0	906,0
Sulfates	[mg/l]	534,00	350,0	374,0	453,0	391,0	246,0	114,0

Paramètres semestriels

Paramètre mesuré	Unité	Valeur limite	Février		Octobre	
Matières sédimentables	[ml/l]	0,60		0,20		0,50
DBO5	[mg/l]	35,00		6		8
Hydrocarbures apolaires au CCl_4	[mg/l]	5,10	<	0,1		0,1000
Détergents totaux	[mg/l]	3,05		0,36		0,30
Phase		Non		Non		Non
Température		32,00		13,50		22,30
pH		6,5<pH<9		7,90		7,80
PCB & PCT	[mg/l]	0,27	<	0,27	<	0,27
Dioxines	[ng TEQ / l]	0,30		0,00362		0,00355

L'année 2021 montre un dépassement ponctuel en DCO décantée 2h pour les mois de janvier, février et juillet et un retour à la normale pour le reste de l'année. En février, un dépassement en matières en suspension est également constaté. Chaque dépassement a fait l'objet d'une analyse en collaboration avec le Département Police et Contrôle qui a validé nos investigations et nos actions correctives.

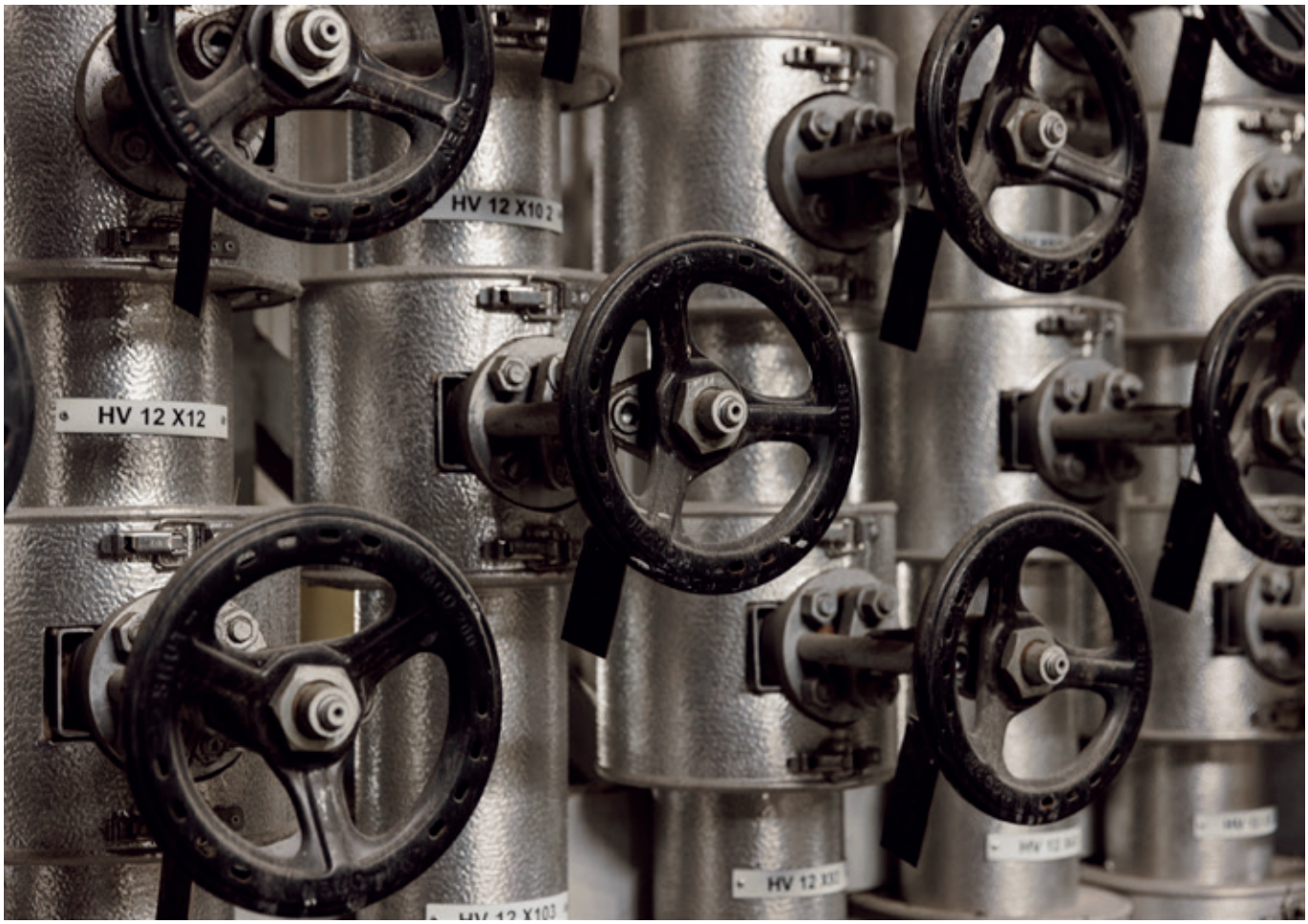

4.7 Le bilan énergétique en 2021

En 2021, l'UVE a produit l'équivalent de 56.040 MWh dont 44.343 MWh (49.217 MWh en 2020 et 28.994 MWh en 2019) ont été réinjectés sur le réseau électrique. L'augmentation importante de production par rapport à 2019 et aux années antérieures est expliquée par l'installation d'un nouveau groupe turbo-alternateur suite aux travaux de modernisation de l'UVE. La baisse de production par rapport à 2020 s'explique par une disponibilité moindre du four 2 en raison de divers arrêts importants pour maintenance tant curative que préventive.

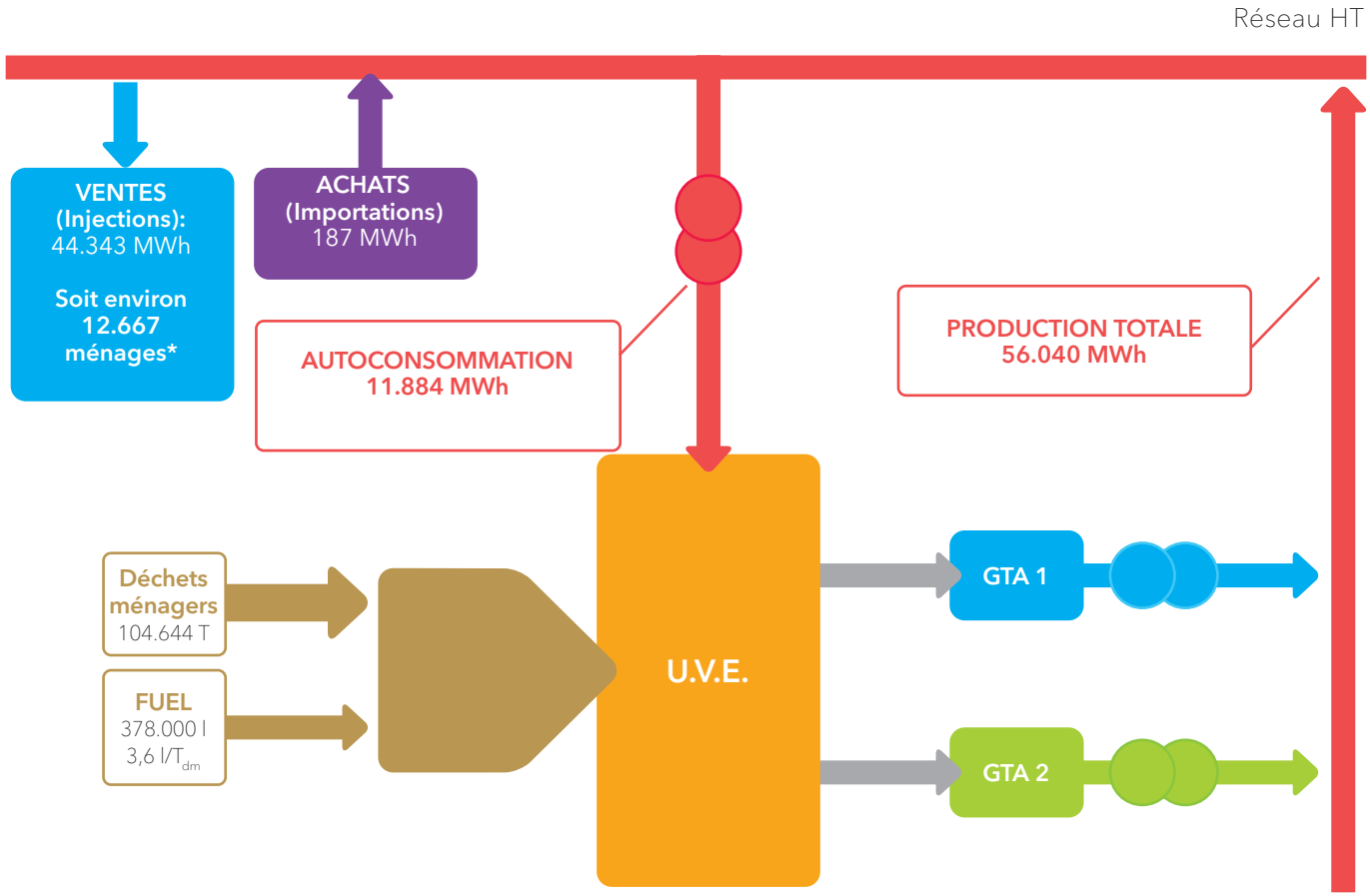

*Sur base d'une consommation annuelle de 3.500 kWh.

Production et échanges électriques

Année	ACHATS (importations)	VENTES (injections)	PRODUCTIONS	Unité
2017	-932	15.842	26.975	MWh
2018	-1.110	18.319	27.674	MWh
2019	-545	28.994	*	MWh
2020	-25	49.217	59.485	MWh
2021	-187	44.343	56.040	MWh

(*) donnée non disponible suite au changement de la cabine électrique « C1 » dans le cadre des travaux de modernisation

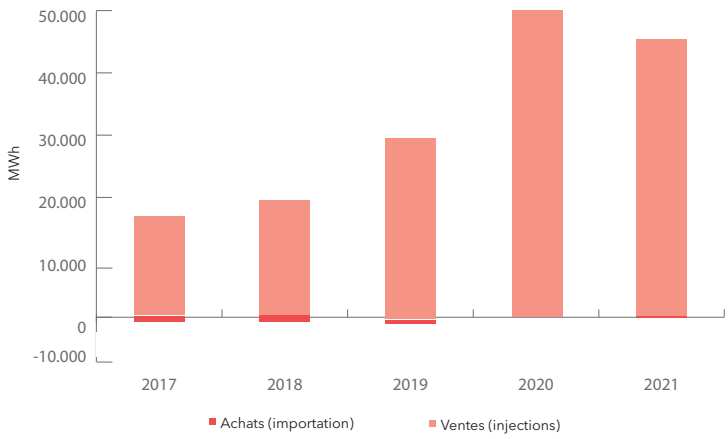

4.8 Le Comité d'accompagnement des riverains

En 2021, les deux réunions normalement prévues n'ont pu être maintenues en raison de la crise sanitaire.

Malgré la situation difficile de 2021, Tibi a néanmoins continué à informer proactivement les riverains et l'administration à chaque fois que la situation l'a nécessité.

4.9 Le système de management environnemental

De manière générale, Tibi tient à poursuivre sa logique d'amélioration continue des performances environnementales de l'UVE au travers de sa certification EMAS tout en visant à réduire les nuisances à leurs seuils minimaux.

Chaque année, le Système de Management de l'Environnement mis en place sur le site du Port de la Praye est audité par un vérificateur externe. 2021 a d'ailleurs été marquée par la re-certification EMAS du site pour une durée de 3 ans.

L'audit de certification s'est déroulé les 6 et 7 mai, ainsi que le 23 juin 2021. Les aspects réglementaires sont maîtrisés (respect de la législation garanti par la mise en œuvre de procédures dont l'efficacité est régulièrement évaluée).

Les aspects significatifs prioritaires ont été identifiés sur base d'une analyse de risques et traduits sous forme d'objectifs planifiés dans le programme environnemental. Ayant pour but de réduire ou de mieux maîtriser ces aspects significatifs, chaque objectif a fait l'objet d'un programme d'actions, chacune d'elles étant prise en charge par une personne responsable.

Chaque année, Tibi publie sa Déclaration Environnementale, celle-ci esr téléchargeable sur le site internet de Tibi (www.tibi.be - http://tibi.be/publications.htm) dans la rubrique consacrée à EMAS.

5. ADMINISTRER

Ensemble vers l'excellence

msi

Fédérer nos parties prenantes

L'Intercommunale fédère ses parties prenantes en développant une stratégie gagnante, tout en orientant l'amélioration continue de ses services en faveur de la satisfaction de ses clients et en diffusant une communication positive, transparente et cohérente.

S'appuyer sur nos atouts !

Nos plus grands atouts relèvent incontestablement de notre personnel par son expertise, sa réactivité, sa faculté d'adaptation, sa flexibilité, sa créativité, son agilité ainsi que son enthousiasme à se réinventer chaque jour.

Tibi intègre la gestion des ressources humaines au cœur de la stratégie de l'entreprise, en tant que moteur de changement.

Améliorer notre efficience

L'Intercommunale poursuit une stratégie qui vise :

- la rationalisation et l'optimisation de nos processus ;
- la poursuite du bien-être et de la sécurité de notre personnel et des usagers de nos différents services ;
- l'amélioration de la qualité du service public rendu au meilleur coût ;
- l'innovation, l'efficience et l'ambition de tendre vers l'excellence.

5.1 Les Ressources Humaines

La réflexion relative à la création de l'école de formation à nos métiers s'est poursuivie en 2021. Le volet sécurité de cette école est déjà une réalité : les cours de secourisme, d'utilisation des extincteurs, d'analyse d'accidents par arbre des causes et les formations spécifiques à la gestion de l'asbeste-ciment ont tous été internalisés. Cette offre de cours disponibles est amenée à s'étendre progressivement en fonction des besoins et de la disponibilité de formateurs en interne. Au-delà de l'enthousiasme des collaborateurs face à ces formations sur mesure, c'est également l'occasion de revaloriser notre personnel formateur et référent.

Le déploiement d'une solution de pointage et de gestion des absences de manière autonome pour l'ensemble des agents se prépare déjà en 2021 pour que cette solution soit pleinement opérationnelle en 2022 ; en effet, l'ensemble des paramétrages a été réalisé et les valideurs ont été intégralement formés à l'utilisation du logiciel : au-delà de la mise à disposition d'un manuel pédagogique afin de les accompagner dans les manipulations quotidiennes pour leurs équipes, les valideurs ont bénéficié de séances de formation à l'utilisation plus pratique, sur base de cas concrets, afin de pouvoir gérer les anomalies de leurs équipes facilement, avec des manipulations simples ; les Services comptant un grand nombre de collaborateurs et présentant des spécificités horaires ont également reçu un coaching particulier. La finalisation du projet sera réalisée en 2022, via l'optimalisation de l'accessibilité sur tablette ou smartphone des informations individuelles de pointage pour chacun de nos collaborateurs, ainsi que par la possibilité d'introduire leur demande d'absence par ce biais.

La recherche d'une solution logicielle permettant la gestion contractuelle et pécuniaire optimale du personnel qui a été menée en 2020 a conduit à la mise en œuvre en 2021 de deux solutions, l'une permettant la gestion pécuniaire des agents avec notre Secrétariat social, l'autre assurant le suivi individuel de nos collaborateurs et donc de leur contrat de travail.

Au niveau de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, 2021 a permis de finaliser l'ensemble des descriptifs de fonction au sein de l'Intercommunale. Désormais, chaque collaborateur peut recevoir son descriptif reprenant notamment ses activités et les compétences attendues y afférentes. L'objectif de 2021 a dès lors été rempli. L'objectif de 2022 sera de lancer un marché public permettant de trouver une solution logicielle intégrant cette gestion prévisionnelle des emplois et compétences, interfaçable avec un des logiciels existants de gestion contractuelle et pécuniaire.

Volume de l'emploi

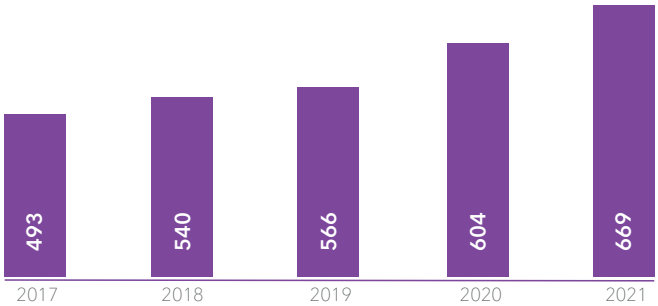

Nombre moyen de travailleurs au cours de l'année (selon le bilan social)

Evolution des frais de personnel (en milliers d'€)

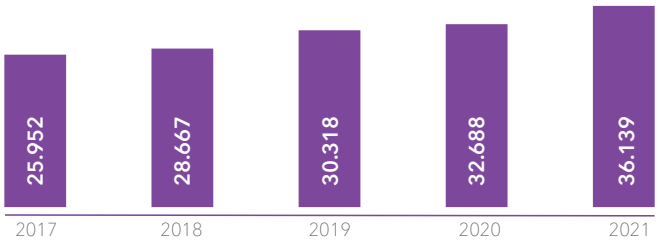

5.2 La qualité, la sécurité et l'environnement

La gestion de la qualité

La construction d'une démarche qualité au travers des 10 étapes inspirées du référentiel ISO9001 permet d'affiner l'efficience du Service Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) via un système d'amélioration continue. Ce projet pilote a pour vocation d'être étendu dans le futur à l'ensemble des Unités et Services de l'Intercommunale.

Une Politique Qualité pour le Service QSE a été rédigée afin de fixer les objectifs à suivre. Elle intègre une amélioration de la gestion documentaire en termes de structure et d'accès permettant une circulation plus fluide des informations.

Le Service des Ressources Humaines, membre de la même Unité, participe à l'expansion de ces principes en s'engageant dans la même démarche.

Une planification d'audits croisés entre les RH et le QSE, nous a permis de rechercher les points d'amélioration. Enfin, l'ensemble des membres du SIPP a été formé aux bases de la Qualité afin de contribuer au suivi du système mis en place.

L'approche Qualité de Vie au Travail (QVT) s'est poursuivie en 2021, bien que fortement impactée par la crise sanitaire. Le recrutement d'une Responsable QVT a permis de finaliser, fin 2021, les modalités de réalisation d'une nouvelle enquête de satisfaction encore à déployer ; l'analyse des résultats servira de base à l'élaboration du futur plan d'actions QVT. Le QVT a déjà marqué la fin 2021 en participant à l'organisation de la Saint-Eloi, de la Saint-Nicolas et à la préparation des vœux.

La gestion de la sécurité

La gestion de la crise sanitaire a encore mobilisé beaucoup de ressources durant l'année 2021 au sein du QSE. La diminution annuelle du nombre d'accidents se poursuit et la volonté a été mise sur la pérennisation des grands axes de notre stratégie initiée en 2020, qui met en évidence l'évolution de la culture sécurité de notre Intercommunale vers l'interdépendance.

Ce résultat encourageant est corroboré par le respect de nos engagements dans la diminution des taux de fréquence (- 31 %) et de gravité (- 54 %) par rapport à 2018 et le respect de notre objectif de réalisation de 90 % des plans d'Actions, Annuel et Global, de Prévention, atteint en 2021.

Nous avons mis l'accent cette année sur les formations en interne à l'attention de la ligne hiérarchique et des agents en les sensibilisant à diverses méthodes d'analyse et de prises de décision (Last Minute Risk Analysis, etc.).

Concrètement, des formations et des remises à niveau sur l'analyse des accidents par Arbres Des Causes (ADC) ont été promulguées auprès de la ligne hiérarchique. Un support à la réalisation de ceux-ci a été proposé par le Service Interne de Prévention et Protection au Travail. Ceci a permis de rencontrer l'objectif de 61 % des accidents analysés par cette technique.

La remontée au Service des incidents via les fiches signalétiques devient la norme. Ce constat est intéressant car en plus de démontrer qu'une culture sécurité se renforce progressivement, il permet une gestion préventive des risques d'accident. Ce levier permettra certainement de pérenniser la dynamique de la gestion préventive des accidents.

De manière spécifique, nous avons fait le constat en 2021 que notre personnel de collecte ainsi que de la Propreté Publique devait de plus en plus souvent faire face à des comportements inacceptables de la part de certains automobilistes qui font preuve d'une distraction criminelle dans certains cas, et d'une agressivité sans nom dans d'autres. Nous avons dès lors décidé de réagir systématiquement à tout comportement inadapté de conducteur faisant prendre des risques inconsidérés à notre personnel, notamment en communiquant largement sur le sujet en vue de faire prendre conscience à chaque automobiliste de l'importance de respecter la sécurité de notre personnel.

La gestion de l'environnement

L'audit environnemental des différents sites de Tibi s'est prolongé en 2021 afin d'identifier les principaux leviers sur lesquels agir afin d'améliorer encore l'empreinte environnementale de chaque site. Lors des visites effectuées sur les différentes unités, des remarques concernant l'environnement sont remontées auprès des Chefs de Service et Responsables d'Unité dans le but de les sensibiliser à cette thématique. Ceci a conduit à la rédaction d'un plan d'action environnemental. L'objectif de réaliser chaque année 14 audits menant à l'alimentation d'un plan d'actions a été atteint en 2021.

Dans une perspective d'amélioration continue, la mise à jour de la description de l'empreinte environnementale de quatre différents sites a été réalisée au courant de l'année en vue de formuler des propositions d'amélioration (VALTRIS, l'UVE, le broyeur et le recyparc de Charleroi I (Couillet 1)).

Par ailleurs, en 2021, des conseils sur les bons gestes à adopter en matière d'environnement ont été ajoutés aux brochures d'accueil des nouveaux engagés et dispensés lors des séances d'informations associées.

La protection de nos infrastructures

L'ensemble des 14 recyparcs est aujourd'hui équipé de caméras de surveillance, ce qui permet d'assurer la sécurité de nos agents comme celle des usagers.

La sécurisation du pôle environnemental a également franchi une importante étape en 2021 par l'implémentation d'un système de vidéosurveillance en phase de test.

L'étroite collaboration entre le Service interne de gardiennage et la société externe de gardiennage permet d'assurer une flexibilité et un support répondant à l'ensemble de nos exigences. La création de clés uniques augmente considérablement la réactivité du Service interne de gardiennage et des potentiels secours. L'utilisation du Service externe de nuit a mené à 63 interventions et au signalement de 18 personnes à la police en 2021, ce qui a permis de réduire considérablement les préjudices qui étaient historiquement constatés sur nos sites.

5.3 La gestion du charroi

Le développement des projets de l'Intercommunale (déploiement de la Propreté Publique, mise en œuvre de nouvelles collectes en conteneurs à puce ou enterrés, en bulles aériennes, etc.) a un impact sur la diversification et la taille du charroi géré par Tibi.

L'optimisation de la disponibilité du charroi s'est quant à elle poursuivie en 2021, en veillant à maintenir un nombre suffisant de véhicules disponibles en fonction des immobilisations indispensables et des besoins exprimés pour chaque type de véhicule.

En lien avec cette optimisation, l'implémentation d'un outil de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), lié à la gestion du magasin, s'est poursuivie en 2021 par une phase de prospection auprès d'autres services publics et du secteur privé. Diverses visites et prospections ont ainsi encore été réalisées en 2021 afin d'établir un état des lieux de ce qui existe en matière entre autres d'organisation du travail, équipements, formation du personnel dans des ateliers gérant des charrois diversifiés. Cette base d'inspiration permettra d'établir les spécifications techniques retenues, en vue de la construction d'un nouvel atelier.

Enfin, Tibi a poursuivi en 2021 le « verdissement progressif » de sa flotte de véhicules. L'année 2021 a ainsi permis l'acquisition de 17 véhicules lourds roulant au CNG. Ils se répartissent en 12 camions compacteurs et 5 camions lève-conteneurs, dont les réceptions se sont échelonnées d'août à novembre 2021 ; les premiers ressentis des chauffeurs et chargeurs indiquent un meilleur confort d'utilisation, dû notamment à la diminution des nuisances sonores. Il découle également de ces investissements que le personnel technique s'occupant des maintenances au sein de l'atelier Charroi a commencé à suivre une formation spécifique sur le CNG afin de s'assurer de maintenir une flotte parfaitement opérationnelle. Notre Intercommunale sera par ailleurs attentive dans les mois et les années à venir à l'évolution du coût de chaque carburant pour pouvoir affiner sa stratégie de « verdissement progressif » de la flotte de véhicules.

5.4 La gestion du patrimoine

Recyparcs

Anderlues

La réflexion s'est poursuivie en 2021, notamment en termes d'extension de parcelle, dans la perspective de l'extension/rénovation envisagée de ce recyparc.

Autres projets dans les recyparcs

Les tests de fonctionnement sur les 6 recyparcs ayant bénéficié en 2020 d'un système de télésurveillance et de détection d'intrusion ayant été positifs, le déploiement à l'ensemble des 14 recyparcs a été achevé à l'automne 2021.

Le Pôle environnemental et le Village du recyclage

La voirie d'accès du côté de la Rue du Déversoir

Le marché public pour la réalisation de la phase 3 du projet « voirie interne du Village du Recyclage » a été attribué en juin 2021. Cette phase 3 comprend notamment l'aménagement de la voirie principale d'accès, la mise en œuvre d'un nouvel éclairage des voiries, le remplacement des ponts peseurs, la création de nouveaux parkings. Ce marché a également tenu compte des nouvelles exigences quant au réseau séparatif d'égouttage ainsi qu'à la perméabilité des sols et a permis d'intégrer le placement de citernes de récupération d'eau en vue d'alimenter les balayeuses.

L'ordre de commencer les travaux a été donné le 30 juin 2021 et le planning prévisionnel indique une finalisation des travaux pour la fin de l'année 2022.

Les stations de ravitaillement diesel / CNG et le Truck Wash

- Le remplacement de la station de ravitaillement des camions par deux pompes modernes, disposant des gestions d'accès et d'analyses de dernière génération permettant une traçabilité accrue a été finalisée en juin 2021.
- Le projet de station interne de ravitaillement CNG sera réévalué en 2022 à la lumière du développement des stations CNG tout public dans les environs et de l'évolution du « verdissement » de notre flotte compte tenu de l'augmentation du prix du gaz observée en 2021.
- Le projet de station de nettoyage des véhicules est intégré à celui du futur garage qui est à l'étude.

Le nouveau bâtiment Collectes/Propreté

La réception provisoire de ce nouveau bâtiment a été octroyée en juin 2021, conformément au planning établi et ce, malgré la situation sanitaire. Les équipes des Collectes et de la Propreté Publique ont pu s'y installer dès juillet 2021.

Il est composé de 16 vestiaires permettant d'accueillir chacun 28 agents, d'un nouveau réfectoire, d'un magasin, etc., ainsi que des locaux nécessaires pour assurer la gestion administrative des Unités Collecte et Propreté Publique.

Le bâtiment administratif

L'étude en vue de la rénovation de l'actuel bâtiment administratif a commencé en 2021. Une première réunion avec l'architecte a eu lieu en vue de produire un avant-projet relatif à la construction d'un nouvel accueil et loge de garde. En ce qui concerne l'amélioration de l'efficience énergétique, celle-ci devrait se poursuivre en 2022 avec l'installation de nouvelles chaudières à condensation et de nouveaux châssis.

Dans le cadre du Village du recyclage :

- Le projet de réalisation d'un nouveau bâtiment pour la Ressourcerie du Val de Sambre s'est poursuivi en 2021. Les avis préalables à la demande du permis unique ont été obtenus dans la perspective de pouvoir introduire la demande de permis début 2022.

- L'extension du Centre de tri VALTRIS en vue de pouvoir trier le Nouveau Sac Bleu, entreprise en 2020, a été inaugurée fin juin 2021. Le constat d'achèvement des travaux relatifs au bâtiment social a été prononcé le 29 septembre 2021 et a permis l'occupation de ces nouveaux locaux par le personnel. Il comprend 6 vestiaires permettant d'accueillir chacun 16 agents, un nouveau réfectoire, un magasin, etc., ainsi que les locaux nécessaires pour assurer la gestion administrative du Centre de tri.

- Les démarches visant à faciliter la création et l'exploitation d'un Centre de recyclage de plastiques d'emballage sur son site à proximité immédiate de VALTRIS ont porté leurs fruits. En effet, la société Filao (qui est un partenariat Alma-Suez) a marqué son intérêt pour occuper une parcelle de plus de 4 ha encore disponible en face du Centre de tri VALTRIS. Cette société utilisera les balles de bouteilles en plastique de type PET triées par VALTRIS, ainsi que par d'autres Centres de tri afin de générer des granules de PET permettant la production de nouvelles bouteilles. Ce projet a débuté fin 2021 et devrait être finalisé à la fin de l'année 2022.

LES AUTRES PROJETS

- L'acquisition et l'aménagement du bâtiment des anciennes casernes Trésignies pour les activités de Propreté Publique, ou équivalent en centre-ville de Charleroi nécessite l'acquisition préalable de ce bâtiment par Tibi. Toutefois des aménagements complémentaires ont été réalisés afin que les équipes puissent bénéficier de sanitaires leur assurant le niveau de confort nécessaire.

- Le fait de pouvoir accéder à une plateforme logistique locale afin de disposer d'un exutoire de proximité et stable dans le temps pour les déchets que nous collectons reste de mise, mais le projet d'acquérir une telle plateforme n'a pu aboutir favorablement, compte tenu des arbitrages budgétaires auxquels il a fallu procéder.

5.5 La gestion des achats et des assurances

L'année 2021 ne fut pas en reste en ce qui concerne le nombre de marchés publics lancés, avec un total de 127 marchés publics lancés, hors marchés de faible montant. Les plus importantes attributions de marchés publics ont notamment concerné la livraison de sacs biodégradables, l'aménagement de la voirie interne, la désignation d'une assurance de groupe ou encore la livraison de conteneurs de divers volumes pour les recyparcs.

Afin de couvrir les besoins de nos partenaires que sont VALTRIS et la Ressourcerie du Val de Sambre, le Service « Achats et Assurances » a également lancé, parmi les marchés précités, 10 centrales d'achats (portant notamment sur les EPI, la désignation d'un SEPPT, la lutte contre les nuisibles ou encore la location de vêtements de travail). De plus, afin de pouvoir répondre rapidement aux divers besoins des Services, Tibi a aussi adhéré à 28 centrales d'achats « externes » mises en place par la SPAQuE, la SPGE et les Départements des Technologies de l'Information et de la Communication et de la Gestion Mobilière du Service Public Wallonie (SPW) qui concernaient, par exemple, la gestion des terres excavées, l'assurance accidents du travail, la livraison de matériels informatiques, de fournitures de bureau ou encore d'appareils multifonctions.

Dans le cadre de l'objectif visant à mettre en place une plateforme collaborative pour la gestion des marchés publics, les sessions informatiques du personnel du Service « Achats et Assurances » ont migré dès la fin de 2020 sur Office 365 et l'outil Teams. Les autres membres du personnel ayant eux aussi migré dans cette nouvelle configuration informatique dans le courant de 2021, l'environnement « marchés publics » est

désormais à 100 % sur une plateforme de partage d'information « SharePoint » avec une gestion spécifique des droits d'accès. Les Services peuvent depuis lors entièrement collaborer sur les documents du marché et, en cours d'exécution, retrouver l'information finale et fiable par le biais de cette source d'information.

Les assurances ont également profité de cette migration sur le « SharePoint » afin de permettre aux gestionnaires de sinistres de chaque Service concerné de collaborer efficacement avec le Service « Achats et Assurances ». Les polices d'assurances et la gestion des sinistres sont ainsi accessibles aux gestionnaires de sinistres des Services concernés. A l'occasion de cette migration, un audit a été réalisé sur les polices actives, notamment sur les capitaux assurés pour chaque recyparc, et ainsi s'assurer que les capitaux tiennent compte des dernières modifications.

Le processus de validation des bons de commande a été fluidifié grâce à la migration vers le logiciel Adfinity, permettant en sus d'avoir une interface plus conviviale. Cependant, un nouveau flux d'approbation est toujours en cours de réflexion. Il en va de même de la réflexion visant à associer chaque produit ou consommable à un marché public en cours de validité, permettant ainsi de relier efficacement les deux informations. L'approbation des factures a été digitalisée et passe désormais par ce même logiciel.

En 2021, le Service « Achats-Assurances-Juridique » a vu son volet « Juridique » déplacé au sein du Service de « Support aux Instances et à la Direction », permettant ainsi de donner au juriste une mission pleine et entière d'aide aux Instances et à la Direction, tout en restant disponible pour les autres Services dans le cadre de la gestion des questions à caractère juridique, hors marchés publics.

Enfin, Tibi a adhéré au projet « Green Deal » en 2019 et a, d'une part, attribué en janvier 2021 un marché public de services ayant pour objet la valorisation des déchets inertes et la fourniture de granulats recyclés et, d'autre part, sélectionné un candidat dans le cadre du marché public de travaux portant sur la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'un réseau de chaleur. Ce faisant, Tibi a atteint l'objectif de lancer au moins deux projets pilotes d'achats circulaires sur le territoire wallon pendant la durée du « Green Deal », à savoir de 2019 à 2023.

5.6 La gestion informatique

La mise en place de la nouvelle plateforme internet collaborative, Mytibi, permet l'accès à une série d'informations utiles dans le cadre du travail des agents et améliore les moyens de communications internes, ce qui participe à l'accroissement du sentiment d'appartenance à l'Intercommunale. En 2021, chaque agent, quelle que soit sa fonction, a reçu un accès individuel à la plateforme et une adresse email. De plus, tous les agents ont pu bénéficier, d'une formation à l'utilisation de cet outil ; de telles actions permettent de s'assurer de la bonne appropriation de celui-ci.

Dans le même temps, tous les agents administratifs ont bénéficié des nouveaux outils fournis dans la suite Microsoft 365, tels que Teams et SharePoint ; ces outils combinent facilitation du partage d'informations et maintien d'un degré de sécurité de niveau professionnel. En complément à la formation commune précitée, une seconde phase de formation plus approfondie a été organisée afin d'apporter aux agents une meilleure appropriation des innovations de cet environnement.

L'optimisation de la configuration des infrastructures a également été poursuivie en 2021 ; les postes de travail du personnel administratif ont été modernisés afin que chacun puisse bénéficier de l'intégration de toutes les fonctionnalités de Microsoft 365 dans son environnement de travail.

Le transfert de la quarantaine de postes informatiques des Unités Propreté Publique et Collectes et de VALTRIS dans leur nouveau bâtiment, a été réalisé dans les délais impartis sans que les agents ne souffrent d'une perte d'accessibilité à leurs données. Ces nouveaux bâtiments ont également permis l'implémentation d'écrans d'informations à destination du personnel dans le cadre du projet de partage d'information pour tous les agents ; le but étant de diminuer les risques de fracture numérique que pourraient subir des personnes moins aguerries avec l'informatique ou n'y ayant tout simplement pas accès.

La bande passante et le nombre de points de connexion internet ont aussi été augmentés afin d'améliorer la résilience des systèmes d'accès à Office 365. Ces améliorations apportent un confort de travail, tant au niveau individuel que lors de l'usage inter-sites. Les augmentations de débit ont également accru les possibilités de travail à distance, imposées par les circonstances liées à la crise sanitaire.

Le déploiement généralisé d'Office 365 a permis à tous les agents administratifs d'utiliser, s'ils le souhaitent, leur matériel informatique personnel pour réaliser leurs tâches professionnelles, tout en conservant un niveau de sécurité suffisant pour Tibi. Ces modifications, imposées par le travail à distance, ont ouvert l'opportunité de mettre en place un système « BYOD » (Bring Your Own Device). Dans ce cadre, 2021 a permis de résoudre les dernières questions techniques. Les points restant à définir concernent les dispositions réglementaires et juridiques associées à ce projet.

Enfin, Tibi a été confrontée en 2021 à un malware qui a mobilisé toutes les ressources informatiques afin d'en venir à bout sans que les agents ne perdent de données. Ceci a rappelé l'importance de configurer de manière sécuritaire les interfaces avec des logiciels externes.

5.7 La gestion des instances

Le Service « Support aux Instances et à la Direction » (SID) qui a vu le jour en avril 2019 a continué sa mutation avec notamment le redéploiement des missions au sein de l'équipe.

En 2021, le Service a apporté un support à l'ensemble des instances de l'Intercommunale : le Conseil d'administration, le Bureau exécutif, le Comité d'audit, le Comité de rémunération, la concertation sociale et le CPPT, ce qui correspond à un total de 51 réunions.

L'objectif d'intégration de l'ensemble des instances de l'Intercommunale dans l'outil iA.Délib Cloud s'est poursuivi en 2021 par la configuration de l'instance du Conseil d'administration sur base des nouvelles spécificités d'iA.Délib. L'application est à présent accessible à l'ensemble des membres de notre Conseil d'administration depuis le premier trimestre 2021 et a pu faire ses preuves lors des réunions qui se sont tenues en visioconférence dans le courant 2021. Parallèlement, des ajustements ont également été réalisés pour l'instance du Bureau exécutif, pionnière en la matière.

L'objectif relatif à la mise en place d'un archivage électronique des documents a débuté par une mise en commun des besoins réels lors d'une réunion de travail entre les Services « Achats et Assurances », « Informatique » et « Support aux Instances et à la Direction » qui s'est tenue mi-2020 afin de faire le point sur cet objectif commun auxdits Services. La migration de l'ensemble des Services de Tibi vers Office 365 a permis d'avancer dans cet archivage électronique. Office 365 est utilisé en tant que solution intermédiaire. Le Service a alimenté au fur et à mesure ses dossiers relatifs aux instances de manière électronique afin de disposer d'une base permettant de réaliser des recherches de manière plus rapide et efficace. Une analyse plus poussée des outils disponibles sur le marché sera réalisée courant 2022 pour gagner en efficience.

L'objectif de développement de l'archivage électronique des documents contractuels, qui est maintenant intégré au sein du Service, a suivi le même développement.

La gestion de la base de données des contacts de l'Intercommunale est perfectible. Le but est de disposer d'une base de données centralisée reprenant des informations correctes et ainsi parvenir à mettre en place une gestion efficace des contacts institutionnels. Ce projet a pris du retard compte tenu de la situation sanitaire qui nous a obligé à nous concentrer sur nos missions essentielles. De plus, la vérification et la mise à jour des contacts existants est une activité qui devrait être réalisée de façon continue par les Services en lien direct avec ces différents contacts. La base de données des contacts a toutefois été remaniée afin de permettre une plus grande flexibilité sans pour autant faire appel à une technologie plus avancée. Nous analyserons s'il est nécessaire d'utiliser un outil plus poussé à l'avenir ou si un développement pourrait être réalisé en interne.

La mise en place d'une gestion efficace des petites fournitures de bureau de type « économat » s'est orientée dans un premier temps vers la réalisation d'un inventaire complet du stock de ces petites fournitures de bureau. Cet inventaire, finalisé en septembre 2020, est mis à jour de manière permanente par l'équipe du Service. L'objectif est de pouvoir assurer une gestion optimale du stock et des commandes en utilisant les outils à disposition évitant ainsi de devoir faire appel à un logiciel « clé-en-main ». Dans un second temps, Tibi a opté pour une adhésion à la centrale d'achat du Service Public de Wallonie. Ceci nous a permis d'accéder à un catalogue fourni et compétitif pour satisfaire au mieux les besoins en petites fournitures de l'entreprise. Nous avons également défini la quantité limite à partir de laquelle une commande est nécessaire, ce qui facilite cette commande.

Une analyse a démarré en 2021 par rapport aux outils existants sur le marché afin de déterminer s'il serait judicieux de disposer d'une solution logicielle permettant de gagner en efficacité dans la gestion de ce stock.

Enfin, en 2021, le Service a également intégré le poste de Juriste pour lequel un recrutement a été réalisé à la fin du premier semestre. En effet, la volonté de l'Intercommunale était de disposer d'une personne autonome, la plus transversale possible dans les matières de droit. Cette fonction aborde tant des matières de droit liées aux Ressources Humaines que des matières touchant au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, à la bonne gouvernance, aux contrats et à la gestion documentaire. Le rattachement du Juriste au sein du Service fait donc sens dans cette perspective de transversalité. Notre Juriste a intégré l'équipe le 1er octobre 2021. Le Service a dès lors été rebaptisé Service « Support aux Instances, à la Direction et Expertise Juridique (SIDEJ) » afin d'intégrer ce nouveau pôle d'activités.

6. ANNEXES

ANNEXE 1 Tonnages 2021 gérés par Tibi

Flux	Quantité	Destination
COLLECTE DE DECHETS MENAGERS	**87.416**	
COLLECTE DM 2021	82.095	vers UVE TIBI
COLLECTE DM 2021 DIRECTEMENT VERS EXTERNE OU VIA STOCK INTERMÉDIAIRE	5.321	vers UVE externe
RETOUR STOCK INTERMEDIAIRE (collecte 2020)	256	vers UVE TIBI
APPORTS DIRECTS A L'UVE DU PORT DE LA PRAYE	**22.294**	
DECHETS MENAGERS ASSIMILES EN MELANGE	17.504	Valorisation énergétique
RESIDUS CENTRE DE TRI	4.789	Valorisation énergétique
SOUS-TOTAL ENTREES A L'UVE DU PORT DE LA PRAYE	104.644	
SOUS-TOTAL DECHETS VALORISES A L'UVE	104.644	
SOUS-TOTAL SORTIES UVE VERS VALORISATION EXTERNE	0,000	
COLLECTES SELECTIVES ET SPECIFIQUES	**36.526**	
PAPIER/CARTON	15.059	Recyclage
VERRE	9.432	Recyclage
PMC	7.742	Recyclage
Déchets organiques	4.293	Biométhanisation
TONNAGES PROVENANT DES RECYPARCS	**99.790**	
INERTES	41.360	Recyclage
ENCOMBRANTS	15.692	Recyclage/Valorisation
BOIS	14.640	Valorisation
PLASTIQUES DURS	677	Recyclage
DECHETS VERTS	15.287	Compostage
PAPIER/CARTON	3.248	Recyclage
METAUX	1.959	Recyclage
VERRE	1.087	Recyclage
DIVERS *	973	Recyclage
DEEE	1.830	Recyclage
TEXTILES	628	Réutilisation
ASBESTE-CIMENT	1.214	CET
AUTRES DECHETS **	313	Traitements spécifiques
VERRE PLAT	617	Recyclage
PETITS PLASTIQUES D'EMBALLAGES P+	195	Recyclage
EPS	71	Recyclage
GESTION DES DECHETS COMMUNAUX :	**19.557**	
Vers Extérieurs	16.405	
VERS TRANSIT DE COUILLET	2.550	
DÉCHETS DES INONDATIONS DE JUILLET 2021	602	
TOTAL	**265.839**	**tonnes**

Liège : 1,989 tonnes - Fonds de bougies : 1,060 tonnes
DIVERS * : Déchets Spéciaux des Ménages, huiles minérales, huiles végétales.
AUTRES DECHETS ** : Pneus, bâches agricoles.

ANNEXE 2 Déchets ménagers collectés en 2021

Commune	Population	Collecte DM par Tibi : Tonnage résiduel sacs, cont. à puce et groupés des ménages (kg/an/hab.)	Tonnage sacs et cont. à puce des bâtiments publics (kg/an/hab.)	Tonnage total sacs, cont. à puce et groupés des ménages et des bâtiments publics (kg/an/hab.)	Tonnage conteneurs publics (kg/an/hab.)	Tonnage total sacs, cont. à puce et groupés (ménages et bâtiments publics) et conteneurs publics (kg/an/hab.)	Tonnage conteneurs professionnels (kg/an/hab.)	Apports directs à l'unité de traitement du Port de la Praye (hors collecte DM Tibi, y compris retour DM) (en tonnes)
Aiseau-Presles	10.790	116	0,9	117	2	119	17	22.550 tonnes
Anderlues	12.429	118	1,1	119	6	125	15	
Chapelle-lez-Herlaimont	14.735	194	1,0	195	6	201	6	
Charleroi	201.837	205	1,2	206	15	221	28	
Châtelet	35.567	203	0,4	203	12	215	15	
Courcelles	31.053	126	0,9	127	12	139	16	
Farciennes	11.251	107	0,6	108	3	111	17	
Fleurus	22.975	185	0,3	185	22	207	19	
Fontaine-l'Evêque	17.959	194	0,0	194	8	202	18	
Gerpinnes	12.735	83	2,4	85	1	87	33	
Ham-sur-Heure/ Nalinnes	13.655	89	1,2	90	4	94	17	
Les Bons Villers	9.463	88	2,7	91	6	97	14	
Montigny-le-Tilleul	10.130	100	0,7	101	1	102	23	
Pont-à-Celles	17.337	102	1,5	104	2	106	10	
Moyenne (kg/an/hab.)	421.916	173	1,0	174	11	185	22	
Tonnage global (en Tonnes)		**72.864**	**434**	**73.298**	**4.801**	**78.099**	**9.317**	**22.550**

ANNEXE 3 Évolution du tonnage résiduel (sacs, conteneurs à puce et groupés) des ménages (en kg par an par habitant) de 2017 à 2021

Commune	2017	2018	2019	2020	2021
Aiseau-Presles	101	103	105	111	116
Anderlues	96	97	101	110	118
Chapelle-lez-Herlaimont	193	186	185	194	194
Charleroi	203	197	190	202	205
Châtelet	196	191	189	205	203
Courcelles	107	112	115	126	126
Farciennes	207	196	192	88	107
Fleurus	186	177	173	181	185
Fontaine-l'Evêque	198	185	181	198	194
Gerpinnes	71	74	72	82	83
Ham-sur-Heure/Nalinnes	78	77	79	88	89
Les Bons Villers	85	82	82	89	88
Montigny-le-Tilleul	79	75	81	100	100
Pont-à-Celles	91	94	95	101	102
Moyenne	**170**	**165**	**162**	**171**	**173**

ANNEXE 4 Collecte sélective du verre en porte-à-porte, conteneurs enterrés inclus sur la zone Tibi de 2017 à 2021

Commune	2017		2018		2019		2020		2021	
	Tonnes	kg/an/ hab.	Tonnes	kg/an/ hab.	Tonnes	kg/an/ hab.	Tonnes	kg/an/ hab.	Tonnes	kg/an/ hab.
Aiseau-Presles	231	21	226	21	235	22	264	25	278	26
Anderlues	206	17	210	17	208	17	246	20	273	22
Chapelle-lez-Herlaimont	232	16	244	16	252	17	302	20	304	21
Charleroi	3.717	18	3.706	18	3.731	18	4.049	20	4.075	20
Châtelet	610	17	621	17	620	17	704	20	703	20
Courcelles	688	22	677	22	688	22	769	25	780	25
Farciennes	154	14	154	14	161	14	206	18	212	19
Fleurus	436	19	445	20	446	19	525	23	519	23
Fontaine-l'Evêque	315	18	320	18	329	18	386	22	380	21
Gerpinnes	278	22	298	24	330	26	404	32	389	31
Ham-sur-Heure/Nalinnes	374	28	384	28	376	28	449	33	445	33
Les Bons Villers	213	23	207	22	204	22	248	26	267	28
Montigny-le-Tilleul	275	27	271	27	278	28	312	31	328	32
Pont-à-Celles	411	24	414	24	420	24	475	28	478	28
Total	**8.138**	**19**	**8.177**	**19**	**8.278**	**20**	**9.339**	**22**	**9.432**	**22**

ANNEXE 5 Données relatives à la collecte du verre en 2021

Commune	Population 2021	Collecte en porte-à-porte		Collecte en conteneurs enterrés		Collecte en porte-à-porte, conteneurs enterrés inclus		Recyparcs		Total	
		T	kg/an/hab.	T	kg/an/hab.	T	kg/an/hab.	T	kg/an/hab.	T	kg/an/hab.
Aiseau-Presles	10.790	278	26	0	0	278	26	28	3	306	28
Anderlues	12.429	273	22	0	0	273	22	32	3	305	25
Chapelle-lez-Herlaimont	14.735	304	21	0	0	304	21	38	3	342	23
Charleroi	201.837	3.966	20	109	0,5	4.075	20	520	3	4.595	23
Châtelet	35.567	703	20	0	0	703	20	92	3	795	22
Courcelles	31.053	780	25	0	0	780	25	80	3	860	28
Farciennes	11.251	212	19	0	0	212	19	29	3	241	21
Fleurus	22.975	519	23	0	0	519	23	59	3	578	25
Fontaine-l'Evêque	17.959	380	21	0	0	380	21	46	3	426	24
Gerpinnes	12.735	389	31	0	0	389	31	33	3	422	33
Ham-sur-Heure/Nalinnes	13.655	445	33	0	0	445	33	35	3	480	35
Les Bons Villers	9.463	267	28	0	0	267	28	24	3	292	31
Montigny-le-Tilleul	10.130	328	32	0	0	328	32	26	3	354	35
Pont-à-Celles	17.337	478	28	0	0	478	28	45	3	523	30
Global	**421.916**	**9.322**	**22**	**109**	**0,3**	**9.432**	**22**	**1.087**	**3**	**10.519**	**25**

ANNEXE 6 Collecte sélective du papier/carton en porte-à-porte, conteneurs enterrés compris, sur la zone Tibi de 2017 à 2021

Commune	2017		2018		2019		2020		2021	
	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.
Aiseau-Presles	359	33	349	32	341	32	393	37	396	37
Anderlues	357	29	359	29	325	26	363	29	404	33
Chapelle-lez-Herlaimont	408	27	399	27	393	27	435	29	447	30
Charleroi	7.156	36	7.173	36	6.979	35	7.111	35	7.404	37
Châtelet	993	27	1.022	28	984	27	1.061	30	1.102	31
Courcelles	1.088	35	1.057	34	1.044	33	1.098	35	1.133	36
Farciennes	279	25	278	25	290	26	330	29	348	31
Fleurus	772	34	771	34	765	33	810	35	823	36
Fontaine-l'Evêque	511	29	511	29	474	27	515	29	515	29
Gerpinnes	401	32	417	33	450	35	520	41	529	42
Ham-sur-Heure/Nalinnes	541	40	520	38	506	37	537	39	520	38
Les Bons Villers	315	33	310	33	298	32	326	34	357	38
Montigny-le-Tilleul	441	43	425	42	428	42	433	43	453	45
Pont-à-Celles	659	38	653	38	610	35	627	36	628	36
Global	**14.279**	**34**	**14.244**	**34**	**13.887**	**33**	**14.561**	**34**	**15.059**	**36**

ANNEXE 7 Données relatives à la collecte du papier/carton sur la zone Tibi en 2021

Commune	Population 2021	Collecte en porte-à-porte		Recyparcs		Total	
		T	kg/an/hab.	T	kg/an/hab.	T	kg/an/hab.
Aiseau-Presles	10.790	396	37	83	8	479	44
Anderlues	12.429	404	33	96	8	500	40
Chapelle-lez-Herlaimont	14.735	447	30	113	8	561	38
Charleroi	201.837	7.404	37	1.554	8	8.957	44
Châtelet	35.567	1.102	31	274	8	1.376	39
Courcelles	31.053	1.133	36	239	8	1.372	44
Farciennes	11.251	348	31	87	8	434	39
Fleurus	22.975	823	36	177	8	1.000	44
Fontaine-l'Evêque	17.959	515	29	138	8	653	36
Gerpinnes	12.735	529	42	98	8	627	49
Ham-sur-Heure/Nalinnes	13.655	520	38	105	8	625	46
Les Bons Villers	9.463	357	38	73	8	430	45
Montigny-le-Tilleul	10.130	453	45	78	8	531	52
Pont-à-Celles	17.337	628	36	133	8	761	44
Global	**421.916**	**15.059**	**36**	**3.248**	**8**	**18.306**	**43**

ANNEXE 8 Données relatives à la collecte du PMC en porte-à-porte, conteneurs enterrés compris, sur la zone Tibi de 2017 à 2021

Commune	2017		2018		2019		2020		2021	
	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.
Aiseau-Presles	171	16	173	16	164	15	214	20	246	23
Anderlues	169	14	164	13	172	14	194	16	228	18
Chapelle-lez-Herlaimont	184	12	208	14	190	13	223	15	260	18
Charleroi	2.928	15	2.955	15	2.985	15	3.170	16	3.575	18
Châtelet	492	14	492	14	538	15	595	17	664	19
Courcelles	502	16	484	15	497	16	540	17	599	19
Farciennes	144	13	147	13	156	14	235	21	283	25
Fleurus	354	16	360	16	335	15	374	16	432	19
Fontaine-l'Evêque	220	12	224	13	226	13	251	14	311	17
Gerpinnes	156	12	157	12	162	13	179	14	233	18
Ham-sur-Heure/Nalinnes	185	14	179	13	182	13	203	15	250	18
Les Bons Villers	121	13	117	12	115	12	135	14	163	17
Montigny-le-Tilleul	135	13	135	13	128	13	148	15	176	17
Pont-à-Celles	259	15	258	15	240	14	265	15	324	19
Global	**6.019**	**14**	**6.054**	**14**	**6.089**	**14**	**6.728**	**16**	**7.742**	**18**

ANNEXE 9 Données relatives à la collecte du PMC sur la zone Tibi en 2021

Commune	Population	Collecte en porte-à-porte		Collecte en conteneurs enterrés		Total collecte en porte-à-porte, conteneurs enterrés compris	
	2021	T	kg/an/hab.	T	kg/an/hab.	T	kg/an/hab.
Aiseau-Presles	10.790	246	23	0	0	246	23
Anderlues	12.429	228	18	0	0	228	18
Chapelle-lez-Herlaimont	14.735	260	18	0	0	260	18
Charleroi	201.837	3.571	18	4	0,02	3.575	18
Châtelet	35.567	664	19	0	0	664	19
Courcelles	31.053	599	19	0	0	599	19
Farciennes	11.251	283	25	0	0	283	25
Fleurus	22.975	432	19	0	0	432	19
Fontaine-l'Evêque	17.959	311	17	0	0	311	17
Gerpinnes	12.735	233	18	0	0	233	18
Ham-sur-Heure/Nalinnes	13.655	250	18	0	0	250	18
Les Bons Villers	9.463	163	17	0	0	163	17
Montigny-le-Tilleul	10.130	176	17	0	0	176	17
Pont-à-Celles	17.337	324	19	0	0	324	19
Global	**421.916**	**7.738**	**18**	**4**	**0,01**	**7.742**	**18**

ANNEXE 10 Données relatives à la collecte des déchets organiques en porte-à-porte sur la zone Tibi de 2017 à 2021

Commune	2017		2018		2019		2020		2021	
	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.	Tonnes	kg/an/hab.
Aiseau-Presles	336	31	335	31	328	31	381	36	374	35
Anderlues	373	31	353	29	357	29	393	32	393	32
Chapelle-lez-Herlaimont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charleroi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Châtelet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Courcelles	1.014	32	1.004	32	971	31	1.073	34	1.025	33
Farciennes	0	0	0	0	0	0	405	36	415	37
Fleurus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fontaine-l'Evêque	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gerpinnes	420	33	414	33	415	33	448	35	440	35
Ham-sur-Heure/Nalinnes	366	27	352	26	348	26	395	29	372	27
Les Bons Villers	318	34	313	33	306	32	346	37	316	33
Montigny-le-Tilleul	332	33	333	33	339	34	394	39	380	37
Pont-à-Celles	541	31	543	31	546	31	587	34	579	33
Global	**3.700**	**9**	**3.647**	**9**	**3.610**	**9**	**4.422**	**10**	**4.293**	**10**

ANNEXE 11

Données globales sur l'ensemble des recyparcs (quantités en tonnes)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	«Total depuis l'ouverture (1994)»
Fréquentation	786.428	742.980	690.987	752.599	723.062	748.289	744.590	782.569	809.460	710.605	780.358	**21.566.637**
Tous déchets confondus	96.178	95.594	90.094	97.080	93.110	92.003	89.551	90.312	92.615	91.693	99.790	**2.273.297**
Inertes	42.089	41.507	38.817	41.847	39.996	37.582	37.213	37.412	36.947	38.537	41.360	**981.588**
Encombrants	12.090	12.562	12.316	12.806	13.136	13.246	13.738	14.077	14.752	14.906	15.692	**397.045**
Bois	10.324	10.441	9.919	10.955	11.401	11.730	11.952	12.221	13.001	13.643	14.640	**163.410**
Déchets verts	16.551	16.505	15.570	18.008	15.654	16.442	14.033	13.957	14.517	12.079	15.287	**386.077**
Papier/Carton	4.986	4.649	4.339	4.189	4.014	3.911	3.755	3.710	3.794	3.159	3.248	**123.465**
Métaux	1.971	1.995	1.834	1.887	1.861	2.030	1.762	1.656	1.776	1.941	1.959	**58.459**
DEEE	1.687	1.534	1.441	1.464	1.524	1.530	1.485	1.472	1.608	1.689	1.830	**28.691**
Verre	1.857	1.744	1.661	1.609	1.523	1.516	1.423	1.389	1.453	1.140	1.087	**52.630**
Plastiques durs	0	0	0	0	0	36	161	293	403	496	677	**2.066**
Divers *	906	891	834	838	840	864	855	856	896	973	973	**19.064**
Textiles	543	553	521	559	576	576	576	577	621	559	628	**7.915**
Autres déchets**	591	619	636	629	232	250	221	247	275	299	313	**7.336**
Asbeste-ciment	1.256	1.367	1.012	1.044	1.115	1.067	1.043	1.058	1.086	926	1.214	**18.025**
Verre plat	299	331	340	397	405	415	544	534	577	547	617	**5.473**
P+	0	0	0	0	0	0	0	251	324	336	195	**1.107**
EPS	99	54	49	46	40	42	47	60	64	67	71	**840**
PMC	735	665	604	583	570	557	535	541	521	397	(2005 à 2020)	**11.586**
Cartons à boissons	(1996 à 2004)											**920**
Plastiques	(1994 à 2004)											**5.871**
Pots de repiquage	37,54	33	36	38	34	40	34	(2008 à 2017)				**319**
Films plastiques	157	146	163	183	189	169	175	(2008 à 2017)				**1.412**
Liège	2,074	0,860	1,260	1,320	1,988	1,820	1,560	1,547	1,443	2,275	1,989	**43**
Bougies	0,108	0,480	0,395	0,540	1,200	0,940	1,220	1,200	0,960	1,700	1,060	**10**

Divers* : Déchets Spéciaux des Ménages, huiles minérales, huiles végétales.
Autres déchets** : pneus, bâches agricoles, incinérables.

ANNEXE 12

Quantités de déchets collectés par an et par habitant sur l'ensemble des recyparcs (depuis 2011)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fréquentation	188	177	164	179	171	177	177	185	192	168	185
Tous déchets confondus	230	227	214	230	221	218	212	214	219	217	237
Inertes	101	99	92	99	95	89	88	89	87	91	98
Encombrants	29	30	29	30	31	31	33	33	35	35	37
Bois	25	25	24	26	27	28	28	29	31	32	35
Déchets verts	40	39	37	43	37	39	33	33	34	29	36
Papier/Carton	12	11	10	10	10	9	9	9	9	7	8
Métaux	5	5	4	4	4	5	4	4	4	5	5
DEEE	4	4	3	3	4	4	4	3	4	4	4
Verre	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Plastiques durs	0	0	0	0	0	0,1	0,4	0,7	1,0	1,2	1,6
Divers *	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,3	2,3
Textiles	1,3	1,3	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,3	1,5
Autres déchets**	1,4	1,5	1,5	1,5	0,5	0,6	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7
Asbeste-ciment	3,0	3,2	2,4	2,5	2,6	2,5	2,5	2,5	2,6	2,2	2,9
Verre plat	0,72	0,79	0,81	0,94	1,0	1,0	1,3	1,3	1,4	1,3	1,5
P+	0	0	0	0	0	0	0	0,60	0,77	0,79	0,46
EPS	0,24	0,13	0,12	0,11	0,09	0,10	0,11	0,14	0,15	0,16	0,17
PMC	1,8	1,6	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3	1,2	0,9	0
Cartons à boissons	(1996 à 2004)										
Plastiques	(1994 à 2004)										
Pots de repiquage	0,09	0,08	0,08	0,09	0,08	0,09	0,08	(2008 à 2017)			
Films plastiques	0,37	0,35	0,39	0,43	0,45	0,40	0,42	(2008 à 2017)			

Liège	0,005	0,002	0,003	0,003	0,005	0,004	0,004	0,004	0,003	0,005	0,005
Bougies	0,000258116	0,001	0,001	0,001	0,003	0,002	0,003	0,003	0,002	0,004	0,003

Divers* : Déchets Spéciaux des Ménages, huiles minérales, huiles végétales.
Autres déchets** : pneus, bâches agricoles, incinérables.

Éditeur responsable : Philippe Teller | Rue du Déversoir, 1 - 6010 Charleroi (Couillet)

Rapport d'activités
Exercice 2021

Le rapport est téléchargeable
www.tibi.be

Tibi
Entreprise publique de gestion intégrée des déchets
Rue du Déversoir 1 - BE 6010 Charleroi (Couillet)
Tél. : +32 (0)71 44 00 40 - Fax : +32 (0)71 36 04 84
TVA : BE 201 543 234
www.tibi.be - info@tibi.be - 0800 94 234